ALLOCATIONS FAMILIALES
les Caf en Île-de-France

Les Caf en île-de-France
Ctrad
Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

DOSSIER MÉTHODOLOGIQUE RELATIF AUX PRÉ-DIAGNOSTICS REALISES

DANS LE CADRE DES CONVENTIONS TERRITORIALES GLOBALES

N°24
Janvier 2021

DOSSIER D'ETUDES DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

PRÉAMBULE

Les travaux méthodologiques présentés dans ce dossier s'inscrivent dans le cadre d'un contexte prégnant décliné dans la convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 de la branche famille. En effet, les caisses d'allocations familiales doivent désormais s'engager dans la signature de conventions territoriales globales (ctg) avec leurs partenaires, sur l'ensemble de leur territoire en privilégiant l'échelon intercommunal.

Dans ce contexte, la cellule technique de réflexion et d'aide à la décision (ctrad) a proposé une offre d'accompagnement tout en recherchant parallèlement à optimiser la démarche de pré-diagnostic territorial indispensable à la connaissance des territoires à différents échelons.

Des approches complémentaires ont participé à l'optimisation de cette démarche évolutive, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, formalisant un accompagnement à la réalisation de pré-diagnostic, une formation d'équipes territoriales ou encore la modélisation d'outils.

Les travaux menés par la ctrad ont ainsi progressivement conduit à une recherche de semi-automatisation à partir d'indicateurs prédéterminés, constitutifs d'une part de la démarche de diagnostic, et d'autre part de celle de l'évaluation relatives aux conventions territoriales globales.

PRÉAMBULE

PARTIE I : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET DE CADRAGE P.7

Un contexte prégnant P.7

Une demande d'accompagnement P.8

Une démarche de modélisation : du recueil de données à l'identification des atouts et des faiblesses d'un territoire P.9

PARTIE II : UNE PREMIÈRE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DE LA CAF DU VAL-D'OISE P.11

Le recueil de données quantitatives P.11

L'enquête par questionnaire auprès de partenaires, méthodologie P.13

Un accompagnement plus spécifique des équipes territoriales P.19

PARTIE III : UNE DÉMARCHE ÉVOLUTIVE P.21

Participation à la formation relative aux diagnostics Ctg auprès des chargés de conseil en développement P.21

Recherche d'automatisation, vers un nouvel outil de communication et d'évaluation P.21

Un accompagnement amplifié et renforcé auprès des Caf franciliennes P.22

EN CONCLUSION P.23

ANNEXE 1 : Diagnostic relatif à la convention territoriale globale entre la caisse d'allocations familiales du Val-d'Oise et La ville de Montmorency P.25

ANNEXE 2 : Fiche territoire Ctg (Val-de-Marne) P.43

ANNEXE 3 : Diagnostic relatif à la convention territoriale globale entre la caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne et La communauté d'agglomération du Pays de Meaux P.47

PARTIE I : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET CADRAGE

UN CONTEXTE PRÉGNANT

LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION (COG) 2018/2022 (1) A CONFIRMÉ LE DÉPLOIEMENT DES CONVENTIONS TERRITORIALES GLOBALES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL.

La convention territoriale globale (Ctg) (2), expérimentée de 2009 à 2011 par seize caisses d'allocations familiales (Caf) et leurs partenaires, a été étendue à toutes les Caf. Elle se présente comme un instrument territorial et opérationnel qui réunit l'emploi des ressources de l'action publique, l'utilité d'une connaissance partagée et l'efficacité d'une programmation concertée.

Elle poursuit une double logique :

- Décliner les orientations nationales de la branche Famille et ses missions sur un territoire en partenariat avec une ou plusieurs collectivités territoriales ;

- S'accorder sur un projet social de territoire adapté aux besoins des habitants et des familles sur la base d'un diagnostic partagé.

Elle constitue un cadre politique de référence où l'ensemble des interventions et des moyens offerts par la branche Famille est mobilisé.

En ce sens, elle est un levier pour :

- Favoriser la coordination avec les collectivités territoriales ;

- Partager un plan d'actions adapté aux besoins du territoire et impulser des projets prioritaires ;

- Rendre lisible l'action de la branche Famille à l'échelle d'un territoire en référence à ses missions ;

- Gagner en efficience et rationaliser les engagements contractuels.

L'offre de service proposée par les Caf concerne les politiques de l'enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, de l'aide à domicile, de l'animation de la vie sociale, du logement et l'amélioration du cadre de vie, de l'insertion, du handicap, sans oublier l'accès aux droits et aux services.

Sur l'ensemble de ces champs, les Caf poursuivent trois objectifs essentiels :

- mieux accompagner les familles en leur permettant d'accéder à l'ensemble de leurs droits et en développant les équipements et services ;

- soutenir un continuum d'interventions dans l'ensemble de leurs champs de compétence ;

- améliorer la qualité de service en appuyant les collectivités territoriales dans la structuration progressive d'une véritable politique locale dans les champs d'intervention institutionnelle.

La Ctg permet de décliner les politiques nationales de manière structurée tout en objectivant les moyens (financiers, humains, partenariaux, etc.) déployés par les Caf sur leur territoire. Elle doit permettre d'articuler dans le cadre d'une approche globale et transversale les politiques de la branche Famille au regard des besoins des habitants.

Au final, deux grandes orientations sont mises en lumière :

> Couvrir l'ensemble du territoire par une Ctg en privilégiant l'échelon intercommunal : pour la branche Famille, cet objectif implique de définir une stratégie de déploiement des Ctg au sein de chaque Caf pour tendre vers un taux de couverture de 100 % des habitants en privilégiant l'échelon intercommunal, voire communal pour les plus grandes villes.
> Renforcer le pilotage et le suivi des conventions territoriales globales (Ctg) en intégrant l'ensemble des champs d'intervention des Caf : la Ctg constitue le cadre contractuel rénové par lequel la Branche souhaite formaliser son engagement avec une collectivité locale – prestations de services, aides aux familles, point d'accès et points relais, maison des services au public (Msap), et en prenant en compte l'ensemble des problématiques et des ressources du territoire, pour favoriser l'élaboration d'un projet de territoire, éviter la segmentation des actions, et faciliter la définition des priorités.

Cette évolution engage le renouvellement du cadre contractuel et stratégique des Caf avec les collectivités territoriales, fondé non plus sur le contrat enfance et jeunesse mais sur les conventions territoriales globales (Ctg), lesquelles se substituent progressivement, à compter de 2020, aux contrats enfance jeunesse. De fait, l'éligibilité à certains bonus financiers est conditionnée à la signature d'une Ctg. Aussi, les actions et moyens des Caf sont mobilisés autour de projets de territoires élaborés à partir d'un diagnostic partagé.

(1) Convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la Cnaf - 2018 - 2022
(2) Lettre circulaire n° 2013-205

LES BESOINS D'UNE CAF FRANCILIENNE FACE À CET ENGAGEMENT

Au cours de la précédente période conventionnelle, la Caf du Val-d'Oise a signé cinq Ctg, représentant une couverture de 10 % des habitants du département sur les communes de Bessancourt, Eragny, Saint Prix, Sannois, et Arnouville.
Cependant, le département du Val-d'Oise compte 184 communes réparties en 12 établissements publics de coopération intercommunale (Epci) dont 3 incluant des communes d'autres départements (Yvelines, Paris, Seine-et-Marne). De plus, il existe une réelle difficulté à mobiliser les communautés de communes de ce département autour de ces nouveaux projets territoriaux. L'une des problématiques avancées concerne la multiplication des démarches de diagnostics relatives aux divers plans et programmes, par exemple : le contrat politique de la ville, ou le projet éducatif de territoire. En effet, ces démarches nécessitent un réel engagement et apparaissent souvent redondantes aux équipes municipales.

Aussi, face au nombre de Ctg à venir d'ici fin 2022, la direction de la Caf du Val-d'Oise peut difficilement s'engager seule dans la réalisation de l'ensemble des diagnostics territoriaux dans les délais impartis.
En effet, même si dès 2019 un plan de formation a été mis en place et des binômes territoriaux constitués, le déploiement des futures Ctg sur le territoire du Val-d'Oise représente un réel défi :

> 100 Cej seront à renouveler sur l'exercice de la Cog, soit 20 à 25 Ctg par an.
> Les Ctg seront conduites par des binômes territoriaux : conseiller technique - travailleur social.
> Dès 2019, 8 Ctg sont à mettre en œuvre, elles concernent les territoires suivants : les communautés de communes de Carnelle Pays de France et de Sausseron impressionnistes, ainsi que les communes d'Herblay, de Jouy le moutier, de Montmorency, de Sarcelles, d'Ermont et de Franconville.

UNE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT

Début 2019, la Caf du Val-d'Oise a sollicité la cellule technique de réflexion et d'aide à la décision (Ctrad) afin de l'accompagner dans l'élaboration des pré-diagnostics des territoires concernés par les Ctg.
Service d'études des caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, la Ctrad (3) produit des études au service de l'évaluation des politiques sociales. A partir du recueil et du croisement des données allocataires, ces études permettent d'appréhender les situations sociales et d'étayer le débat public sur ces questions.
De plus, ce service intervient en tant que soutien des Caf de la région, à leur demande, afin de dresser un état des lieux des réponses aux besoins des familles dans les territoires, à travers les financements apportés aux équipements sociaux, croisés avec les profils des populations de ces territoires, notamment les allocataires.

Au vu des engagements afférents à la nouvelle Cog et à la demande de la Caf du Val d'Oise, il a été proposé de tendre vers une modélisation de la démarche de pré-diagnostic territorial, et de permettre aux équipes territoriales de devenir autonomes dans le cadre de cet engagement conventionnel partagé.

Cette action, nouvelle pour la Ctrad, a nécessité, après un travail collaboratif avec les équipes de la Caf du Val-d'Oise, de définir des indicateurs pertinents du diagnostic selon les six thématiques retenues dans la Cog, puis de rechercher de nouveaux outils en vue de la réalisation d'un pré-diagnostic croisé selon différentes échelles territoriales.
Ce recueil de données constituera un document support de présentation aux partenaires locaux afin de permettre l'identification d'atouts et de faiblesses du territoire, éléments clés pour définir les orientations et le plan d'actions de la convention territoriale globale.

L'appui apporté réside en premier lieu dans la mise en œuvre de programmes Sas (4) et l'automatisation de certaines requêtes, le recueil et le croisement des données extraites à partir d'indicateurs pertinents, la recherche cartographique, et une première analyse des données quantitatives recueillies.

MÉTHODOLOGIE RETENUE POUR LA RÉALISATION DES PRÉ-DIAGNOSTICS

A la suite d'une formation relative à la convention territoriale globale en direction des intervenants de la Caf du Val-d'Oise, l'ensemble des thématiques définies dans la Cog 2018/2022 a été retenu pour élaborer l'analyse des données quantitatives et qualitatives.

La démarche de pré-diagnostic croise ainsi des données démographiques et socioéconomiques relatives à la population et plus spécifiquement aux publics allocataires (5) à différents niveaux territoriaux. Parallèlement, une approche qualitative complète le premier recueil de données quantitatives, ou données froides, afin de collecter « le ressenti » des partenaires locaux repérés en tant qu'acteurs incontournables dans le champ de cinq des six thématiques retenues préalablement.
Cette double approche permet d'une part d'éviter l'écueil de l'angularité d'une analyse s'appuyant exclusivement sur le croisement de données quantitatives, au risque d'oublier les freins culturels, sociaux, géographiques..., et d'autre part d'éluder une approche s'adossant exclusivement au « ressenti » des partenaires.

(3) La Ctrad est rattachée à la Caf du Val-de-Marne par voie d'arrêté ministériel
(4) Statistical Analysis System : Logiciel de programmation et traitement statistique.
(5) Les sources de ces données sont issues du Cafdata et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

POURQUOI UNE MODÉLISATION DE CETTE DÉMARCHE ?

Face à l'ampleur du déploiement des Ctg par les Caf concernant tant le recueil que l'analyse des données, la modélisation de la démarche doit représenter une aide pour les équipes territoriales. Munies d'une « boîte à outils » (recueil de données, enquête, fiches de territoire ...) et d'un mode d'emploi (formation), les équipes peuvent ainsi accéder à une première analyse de territoire en comparant différents échelons territoriaux. Cette étape, croisant des données de sources complémentaires : Insee et Caf, met d'ores et déjà en évidence des atouts et des faiblesses concernant le territoire étudié. Un second temps, partagé avec les partenaires, engage les équipes vers l'identification des opportunités et des risques. Ces éléments participent à la détermination des axes d'orientations et du plan d'actions pluriannuel construits avec les acteurs locaux.

Cette première modélisation propose donc d'une part des outils de recueil de données, programmes réalisés sous Sas (6), avec une proposition d'analyse croisée par thématique, et d'autre part un questionnaire partenarial sous Sphinx (7), présentant des questions ouvertes et fermées. L'analyse de ces données quantitatives (ou froides) et qualitatives (ou chaudes) affine les atouts et les faiblesses du territoire, issus des premiers résultats.

■ UNE DÉMARCHE DE MODÉLISATION : DU RECUEIL DE DONNÉES À L'IDENTIFICATION DES ATOUTS ET DES FAIBLESSES D'UN TERRITOIRE

Cette démarche s'articule autour de deux axes : le premier, quantitatif et incontournable, identifie les contours du territoire étudié comparativement aux territoires *supra*. Cette partie peut être enrichie de données issues d'autres diagnostics, par exemple ceux relatifs au contrat de ville, au programme éducatif de territoire, ou encore de données détenues par la collectivité territoriale. Le second, qualitatif et facultatif, s'appuie sur les résultats d'un questionnaire complété par des acteurs locaux ; cette partie participe d'une approche de diagnostic plus systémique. Enfin, l'analyse croisée et transverse de ces deux parties identifie un profil socioéconomique du territoire.

LE RECUEIL DES DONNÉES QUANTITATIVES : OUTILS ET PROGRAMMES

En termes d'ingénierie, le choix des données retenues est issu d'un groupe de travail. Il repose sur un questionnement par thématique portant sur le profil des allocataires concernés et leurs besoins potentiels dans le domaine étudié. Chaque indicateur peut donc être introduit de manière pertinente dans l'analyse croisée et lors de l'évaluation. Les six sections retenues sont :

- Les éléments de contexte avec des chiffres clés : portrait du territoire avec son dynamisme démographique, sa dimension socioéconomique et sa population allocataire ;

- La petite enfance (8) : évolution démographique, typologie des familles, taux de couverture de l'accueil du jeune enfant... ;

- L'enfance et la jeunesse : évolution démographique, typologie des familles et facteur potentiel de fragilité de la population jeune... ;

- La parentalité : identification de profils de familles allocataires potentiellement plus vulnérables croisées avec des données socioéconomiques ;

- Le logement : type d'habitat et taux d'effort des allocataires... ;

- L'insertion, l'animation de la vie sociale, et l'accès aux droits : cette thématique élargie apporte des éléments plus fins sur la dimension socioéconomique du territoire étudié.

L'ensemble de ces données est complété, en annexe du pré-diagnostic, par le poids du financement de la Caf (9), l'identification de l'offre de services et des équipements financés par la Caf sur le territoire (10) ainsi que des fiches relatives aux quartiers politique de la ville en présence sur le territoire étudié (11).

Partant des données Caf et Insee, des programmes, élaborés sous Sas, permettent la production de tableaux synthétiques par thématique ; ceux-ci sont commentés pour identifier les principales tendances du territoire.

LE RECUEIL DE DONNÉES QUALITATIVES : QUESTIONNAIRE ET LOGICIEL UTILISÉS

Au-delà de l'apport qualitatif concernant la connaissance du territoire étudié, la plus-value de ce questionnaire réside dans l'implication des partenaires identifiés en tant qu'acteurs déterminants sur le territoire, et ce le plus en amont possible de la démarche de diagnostic.

Cette enquête aborde cinq des thématiques déterminées dans le recueil quantitatif : la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité, le

(6) L'automatisation du recueil de données quantitatives reste limitée. En effet, le programme doit être remis à jour chaque année avec des bases de données actualisées sur une temporalité variable selon les sources.
(7) Sphinx est un logiciel d'enquête et d'analyse quantitative et qualitative. Cette solution nationale permet d'assurer l'élaboration d'un questionnaire, l'hébergement, la diffusion, le partage des résultats, et la communication.
(8) La tranche d'âge retenue 0-2 ans révolus correspond à la réglementation en vigueur concernant la petite enfance.
(9) Fiche territoire nationale sur le poids financier, présenté en annexe.
(10) Données issues de Sias AFC.
(11) Sources bulletins d'information des Caf en Île-de-France – Editions 2018/2019- Ctrad.

logement, et enfin l'insertion, l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits.

En fonction des contours du territoire étudié, douze à vingt partenaires représentatifs sont interrogés : élus, responsables de services municipaux, représentant(s) de l'intercommunalité (si ce territoire est l'objet de l'étude), responsable du centre communal d'action sociale, responsable de pôle social du conseil départemental, personne représentative du secteur jeunesse (ex : mission locale, club de prévention, service municipal de la jeunesse...), représentants d'associations locales, représentant du secteur éducatif (éducation nationale, par ex : proviseur, directeur d'école, référent réussite éducative...).

Cette enquête, en référence à l'annexe, est réalisée sous le logiciel Sphinx. Chaque thématique est abordée sous forme de questions fermées et ouvertes afin d'obtenir des éléments complémentaires aux données quantitatives, notamment des éléments de prospective quant aux projets proposés par les acteurs locaux et leur implication.

ANALYSE CROISÉE DES ÉLÉMENTS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS DANS LES DOMAINES RETENUS

Cette dernière phase reste déterminante afin d'identifier les atouts et les faiblesses du territoire, à partir de l'analyse croisée et transversale de l'ensemble des données quantitatives et qualitatives sur les thématiques retenues.

En revanche, si la recherche qualitative n'est pas effective au cours de ce temps de diagnostic, l'analyse se concentre sur la comparaison entre les différents échelons territoriaux (intercommunalité/département ou commune/intercommunalité/département).

Avant toute analyse comparative territoriale, un travail préparatoire conséquent est nécessaire au regard des modifications des contours administratifs des territoires au cours des années étudiées. Cette complexité est accrue lorsque certaines intercommunalités couvrent des communes sises sur différents départements, les données étant issues de sources de différentes Caf.

En tant que primo-analyse du territoire, le pré-diagnostic territorial, sous un format explicite ou plus synthétique, permet d'engager les échanges avec les acteurs territoriaux, pour tendre vers la réalisation d'un diagnostic global incluant l'identification des opportunités et des risques sur le territoire étudié, et la détermination des axes d'orientation et du plan d'actions pluriannuel.

PARTIE II : UNE PREMIÈRE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DE LA CAF DU VAL-D'OISE

LE RECUEIL DE DONNÉES QUANTITATIVES

DES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

Comme mentionné *supra*, le document support du pré-diagnostic a été décliné selon le même plan que les diagnostics partagés déjà élaborés par la Caf du Val-d'Oise. Le choix méthodologique repose ainsi sur la réalisation de six fiches thématiques. Chacune de ces fiches est établie à partir de données extraites des bases statistiques (12) de la Caf selon les différents niveaux territoriaux afin d'engager l'analyse comparative.

Chaque donnée a été retenue en fonction de sa fiabilité, et des objectifs et indicateurs d'évaluation. En revanche, la temporalité varie en fonction des sources utilisées ; ainsi, les données Caf sont extraites sur l'année n-1 contrairement à celles de l'Insee issues de l'année n-3.

Cette recherche d'indicateurs pertinents a été réalisée conjointement par les équipes de la Ctrad et de la Caf du Val-d'Oise, avec le soutien d'un anthropologue. Ainsi, un certain nombre de données préexistantes dans les premiers diagnostics Ctg, réalisés par la Caf du Val-d'Oise, a été retenu. Puis un nouveau balayage a permis de retirer celles apparaissant peu fiables ou superflues telles que les taux d'évolution annuel moyen dus au solde naturel et migratoire, le nombre de familles bénéficiaires d'aide au temps libre etc....

De plus, la temporalité retenue initialement a été modifiée et explicitée (différence de deux ans entre les sources Caf et Insee) afin de s'appuyer sur les bases de données les plus actualisées.

DES INDICATEURS RETENUS PAR THÉMATIQUE, REPRIS AUX DIFFÉRENTS ÉCHELONS TERRITORIAUX :

DONNÉES DE CADRAGE

1 - Démographie - Insee

Population en N-3
Évolution de la population entre N-7 et N-3
Structure d'âge (en %)
Moins de 18 ans
De 18 à 24 ans
De 25 à 39 ans
De 40 à 64 ans
65 ans et plus
Structure familiale (en %)
Part de familles monoparentales
Part de couples avec enfant(s) à charge
Part de couples sans enfant
Part de personnes seules

2 - Socio-économique

Données Insee
Revenu fiscal de référence moyen par foyer en N-4
Données Caf
Revenu moyen des allocataires
Revenu médian des allocataires
Différence du revenu médian par rapport au revenu moyen
Part d'allocataires à bas revenus
Part d'allocataires au Rsa
Part d'allocataire bénéficiaire de la prime d'activité
Taux d'activité féminine parmi les couples allocataires avec ou sans enfants
Taux d'activité des mères monoparentales allocataires

3 - Public allocataire de la Caf

Nombre d'allocataires

Évolution du nombre d'allocataires entre N-5 et N-1
Nombre de personnes couvertes par au moins une prestation de la Caf

Taux de couverture allocataires
Part des allocataires avec enfant à charge

PETITE ENFANCE - Données de contexte sociodémographiques et socioéconomiques (13)

1 - Démographie - Insee

Nombre de naissances domiciliées en N-1
Évolution du nombre de naissances domiciliées entre N-5 et N-1
Nombre de 0-2 ans révolus en N-3
Évolution du nombre de 0-2 ans révolus entre N-7 et N-3
Nombre d'enfants de 0-2 ans révolus par place en équipement d'accueil collectif

2 - Socio-économique - Caf

Part des femmes actives allocataires avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus
Part des familles allocataires biparentales avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus dont les deux parents travaillent

3 - Public allocataire - Caf

Part des familles allocataires ayant au moins un enfant, de 0 à 2 ans révolus
Part des familles monoparentales avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus
Part des familles nombreuses avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus
Nombre d'enfants de 0-2 ans révolus
Évolution du nombre d'enfants de 0-2 ans révolus entre N-5 et N-1

(12) Bases BCA - BCE - BCECPAJ - GSOBQ - FR6
(13) Sources Etat Civil N-1 - Insee N-3 - Caf N-1

Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s actif(ve)s au moins un mois dans l'année (Paje emploi 2018)
Évolution du nombre d'assistantes maternelles entre N-5 et N-1

ENFANCE-JEUNESSE-Données de contexte socio-démographiques et socioéconomiques (14)

1 - Démographie - Insee

Nombre d'enfants de 3 à 5 ans révolus
Évolution des 3-5 ans sur N-7/N-3
Nombre d'enfants de 6 à 17 ans révolus
Évolution des 6-17 ans sur N-7/N-3
Nombre d'enfants de 18 à 24 ans révolus
Évolution des 18-24 ans sur N-7/N-3

2 - Public allocataire - Caf

Nombre d'enfants d'allocataires entre 3 et 17 ans révolus
Nombre des 3-5 ans révolus
Part des 3-5 ans révolus vivant dans une famille monoparentale
Part des 3-5 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus
Nombre des 6-11 ans révolus
Part des 6-11 ans révolus vivant dans une famille monoparentale
Part des 6-11 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus
Nombre des 12-15 ans révolus
Part des 12-15 ans révolus vivant dans une famille monoparentale
Part des 12-15 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus
Nombre des 16-17 ans révolus
Part des 16-17 ans révolus vivant dans une famille monoparentale
Part des 16-17 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus
Nombre d'enfants de 3 à 17 ans bénéficiaires d'Aeeh

PARENTALITÉ - Données de contexte socio-démographiques et socioéconomiques (15)

1 - Démographie - Insee

Nombre de familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans
Évolution du nombre de familles avec un enfant mineur entre N-7 et N-3

2 - Public allocataire - Caf

Nombre de familles allocataires
Évolution du nombre de familles allocataires entre N-5 et N-1
Part des familles allocataires à bas revenus

Nombre de familles allocataires monoparentales
Part des familles allocataires monoparentales
Part des familles allocataires monoparentales à bas revenus
Nombre de familles nombreuses allocataires
Part des familles nombreuses
Part des familles nombreuses à bas revenus
Nombre de séparations avec enfants à charge parmi les familles allocataires
Taux de séparation parmi les familles allocataires
Nombre de bénéficiaires de l'Asfr
Part des familles monoparentales bénéficiant de l'Asfr
Nombre de décès en N-1
- Enfants
- Parents
Ratio de décès parmi les familles allocataires

LOGEMENT - Données de contexte sociodémographiques et socioéconomiques (16)

1 - Démographie - Insee

Nombre total de logements
Part de logements vacants
Nombre de résidences principales
Part des résidences principales avec un statut propriétaire
Part des résidences principales avec un statut de locataire dans le parc privé
Part des résidences principales avec un statut de locataire dans le parc social

2 - Socio-économique - Caf

Part des allocataires ayant un taux d'effort supérieur à 30 %
Nombre d'impayés de loyers parmi les bénéficiaires d'aides au logement
Part d'impayés parmi les bénéficiaires d'une aide au logement

3 - Public allocataire de Caf

Nombre d'allocataires bénéficiaires d'une aide au logement
Part des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement (17)
dont bénéficiant de l'Apl
dont bénéficiant de l'Alf
dont bénéficiant de l'Als

(14) Idem
(15) Ibidem
(16) Ibidem
(17) Apl : aide personnalisée au logement
Alf : allocation de logement familiale
Als : allocation de logement sociale

INSERTION/ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET ACCÈS AUX DROITS - Données de contexte sociodémographiques et socioéconomiques (18)

1 - Socio-économique - Insee

Taux d'activité des 15-24 ans
Dont actifs ayant un emploi
Taux de chômage des 15-24 ans
Taux d'activité des 25-64 ans
Dont actifs ayant un emploi
Taux de chômage des 25-64 ans
Part des cadres
Part des professions intermédiaires
Part des employés
Part des ouvriers
Part des artisans et commerçants
Part des retraités
Autres personnes sans activité professionnelle

2 - Public allocataire - Caf

Bénéficiaires du Rsa
Nombre de personnes couvertes par le Rsa
Bénéficiaires du Rsa majoré
Part des familles bénéficiaires du Rsa
Bénéficiaires de la prime d'activité
Nombre de personnes couvertes par la prime d'activité
Bénéficiaires de la prime d'activité majorée
Part des familles bénéficiaires de la prime d'activité
Part des allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus
Part des allocataires avec enfant(s) à charge dépendants des prestations à 50 % ou plus
Jeunes de 16-17 ans révolus sans activité
Part d'inactifs chez les jeunes de 16-17 ans révolus
Zone d'influence : nombre d'allocataires pour un centre social

DES ANNEXES

Les annexes apportent des éléments complémentaires d'une part concernant l'engagement financier de la Caf sur le territoire (auprès des allocataires et des partenaires : ces données sont issues des fiches territoires nationales)(19), et d'autre part concernant les quartiers prioritaires. Chaque section est accompagnée d'une analyse relative aux principales tendances ressortant des tableaux de données (cf annexe 1). Cependant, cette analyse comparative entre les différents échelons territoriaux reste parfois trop restrictive pour aborder pleinement les atouts et les faiblesses d'un territoire ; aussi, l'intégration de données qualitatives à la démarche de pré-diagnostic est apparue pertinente.

L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE AUPRÈS DE PARTENAIRES, MÉTHODOLOGIE

LE CHOIX MÉTHODOLOGIQUE

La réalisation d'une enquête auprès d'un panel représentatif de partenaires locaux, tel que décrit au chapitre I-3, représente une réelle valeur ajoutée à la démarche de pré-diagnostic.

En effet, les questions ouvertes et fermées, reprises dans chacun des cinq thèmes retenus, concernent d'une part le degré de connaissance du partenaire sur les offres proposées sur le territoire, et d'autre part sa projection quant aux projets à développer. Ainsi les résultats de l'enquête mettent en évidence l'offre de service existante et connue des partenaires, le public utilisateur et sa satisfaction, et enfin le degré d'implication potentielle des partenaires dans les projets mis en perspective.

Au regard d'un nombre plus restreint de données quantitatives sur les thématiques « parentalité » et « animation de la vie sociale, insertion et accès aux droits », ces deux thèmes sont plus détaillés dans le questionnaire.

L'enquête, utilisée dans le cadre des pré-diagnostics partagés, met ainsi en exergue les atouts et les faiblesses du territoire étudié, sous la focale des acteurs locaux. De même, lors de la complétude du questionnaire, certains partenaires ont identifié la plus-value de cet outil au titre de l'évaluation des actions prévues dans un cadre conventionnel.

(18) Sources Insee N-3 - Caf N-1
(19) Projet national afin de comprendre le territoire au travers d'enjeux clés (données de cadrage, ...), de comparaisons territoriales de même profil, de même nature, et d'évolution sur une période donnée.

LE QUESTIONNAIRE SUR CINQ DES THÉMATIQUES DU DIAGNOSTIC QUANTITATIF

ENQUETE PARTENAIRES LOCAUX CTG

La plus-value de ce questionnaire réside dans votre implication dans la démarche de Convention territoriale globale proposée par la Caf du Val-d'Oise au titre du diagnostic qualitatif. Cette enquête aborde les cinq thématiques déterminées dans le diagnostic relatif au territoire de la communauté de communes.

Nous vous proposons de la compléter avec vos équipes.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Val d'Oise

← Précédent Suivant →

PETITE ENFANCE

Sur le territoire, connaissez-vous les différents types d'accueil possibles?

- ☐ Crèche
- ☐ Micro-crèche
- ☐ Multi-accueil
- ☐ Assistants maternels agréés
- ☐ Halte-garderie
- ☐ Garde à domicile

Selon vous, quel type d'accueil semble le plus satisfaisant? (3 réponses possibles)

- ☐ Crèche
- ☐ Micro-crèche
- ☐ Multi-accueil
- ☐ Assistants maternels agréés
- ☐ Halte-garderie
- ☐ Garde à domicile

Expliquez en quoi:

Selon vous, est-ce que tout type de public (famille monoparentale, famille nombreuse, famille en insertion ou au chômage, famille à bas revenus) utilise l'offre d'accueil proposée sur le territoire?

- ○ Oui
- ○ Non
- ○ Je ne sais pas

← Précédent Suivant →

Explicitez votre réponse:

Selon vous, quel projet serait le plus opportun à développer sur ce territoire en matière d'accueil du jeune enfant?

Quelle serait votre implication dans ce projet?

← Précédent Suivant →

ENFANCE JEUNESSE

Pouvez-vous citer les offres d'accueil que vous connaissez par classe d'âge?

Maternel / Primaire	
Préados (12-15 ans)	
Ados (16-17 ans)	

Selon vous, quel est le profil des familles qui utilisent:

	Familles biparentales	Familles monoparentales	Familles nombreuses	Familles à bas revenus	Autre
Le plus ces offres?	○	○	○	○	○
Le moins ces offres?	○	○	○	○	○

Si Autre, précisez:

Précédent Suivant

Quel projet serait le plus opportun à développer sur ce territoire en matière de loisirs concernant ces tranches d'âge?

Maternel / Primaire	
Préados (12-15 ans)	
Ados (16-17 ans)	

Quelle serait votre implication dans ce projet?

Précédent Suivant

PARENTALITE

Connaissez-vous les équipements, services, actions de soutien à la parentalité sur le territoire étudié?

○ Oui ○ Non ○ Je ne sais pas

Pouvez-vous en citer?

Selon vous, les parents connaissent-ils ces équipements, services, actions de soutien à la parentalité?

○ Oui ○ Non

Explicitez votre réponse:

Précédent Suivant

Selon vous, ces offres devraient-elles s'adresser plutôt à un certain type de familles?

○ Oui ○ Non

Lesquelles et pourquoi?

Parmi ces problématiques/thématiques, classez de 1 à 5 celles qui vous semblent émergentes autour de la parentalité, sur le territoire étudié? (1 étant la plus importante et 5 la moins importante)

- ☐ Place du père
- ☐ Parents d'ados
- ☐ Séparation
- ☐ Familles recomposées
- ☐ L'autorité parentale
- ☐ Conduites à risques
- ☐ Conduites addictives
- ☐ Violence familiale
- ☐ Violence à l'école
- ☐ Harcèlement
- ☐ Autre

Si 'Autre' précisez :

← Précédent Suivant →

Quel projet serait le plus opportun à développer sur ce territoire en matière de soutien à la parentalité?

Quelle serait votre implication dans le projet?

← Précédent Suivant →

LOGEMENT

Connaissez-vous les projets immobiliers, d'urbanisme sur le territoire étudié à court, moyen ou long terme?

○ Oui ○ Non ○ Je ne sais pas

Pouvez-vous les citer?

Avez-vous connaissance de la tension ressentie en matière d'habitat sur le territoire? (2 réponses possibles)

- ☐ Liste d'attente d'un logement dans le parc social
- ☐ Coût de location dans le privé
- ☐ Difficulté d'accession à la propriété
- ☐ Logements non décents
- ☐ Non, il n'y a pas de tension ressentie en matière d'habitat
- ☐ Autre

Si 'Autre' précisez :

← Précédent Suivant →

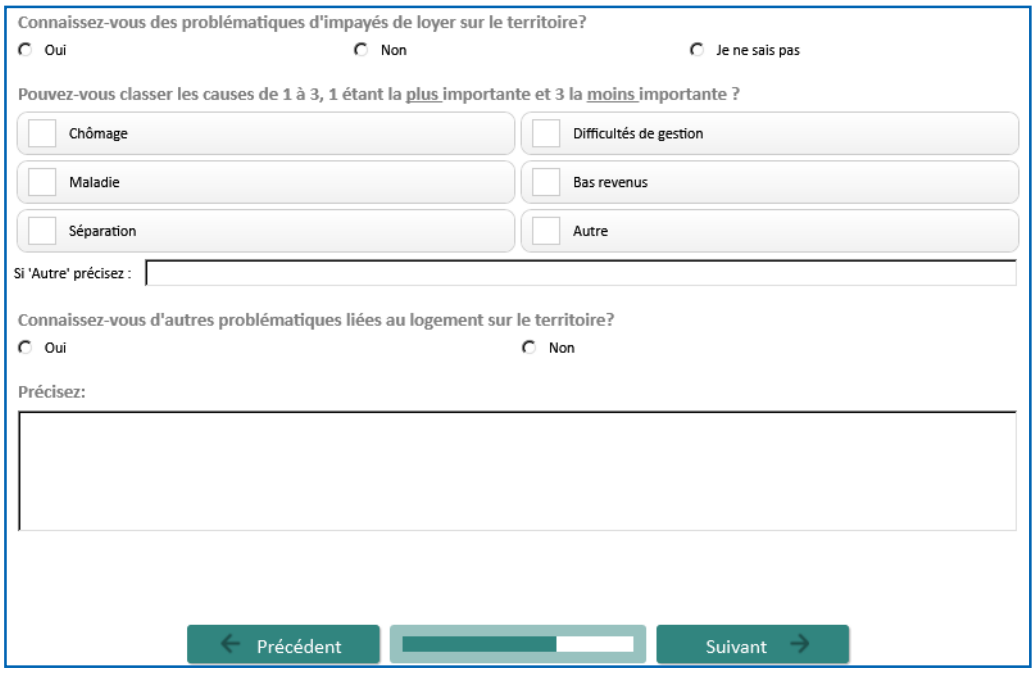
Connaissez-vous des problématiques d'impayés de loyer sur le territoire?
Oui
Non
Je ne sais pas
Pouvez-vous classer les causes de 1 à 3, 1 étant la plus importante et 3 la moins importante ?
Chômage
Difficultés de gestion
Maladie
Bas revenus
Séparation
Autre
Si 'Autre' précisez :
Connaissez-vous d'autres problématiques liées au logement sur le territoire?
Oui
Non
Précisez:
Précédent
Suivant

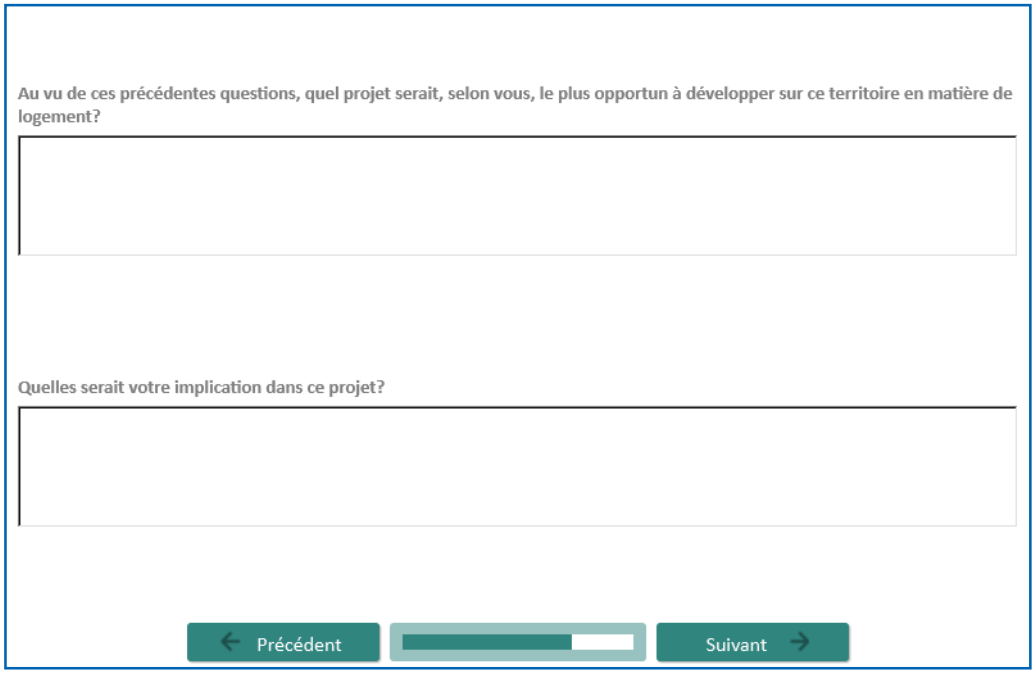
Au vu de ces précédentes questions, quel projet serait, selon vous, le plus opportun à développer sur ce territoire en matière de logement?
Quelles serait votre implication dans ce projet?
Précédent
Suivant

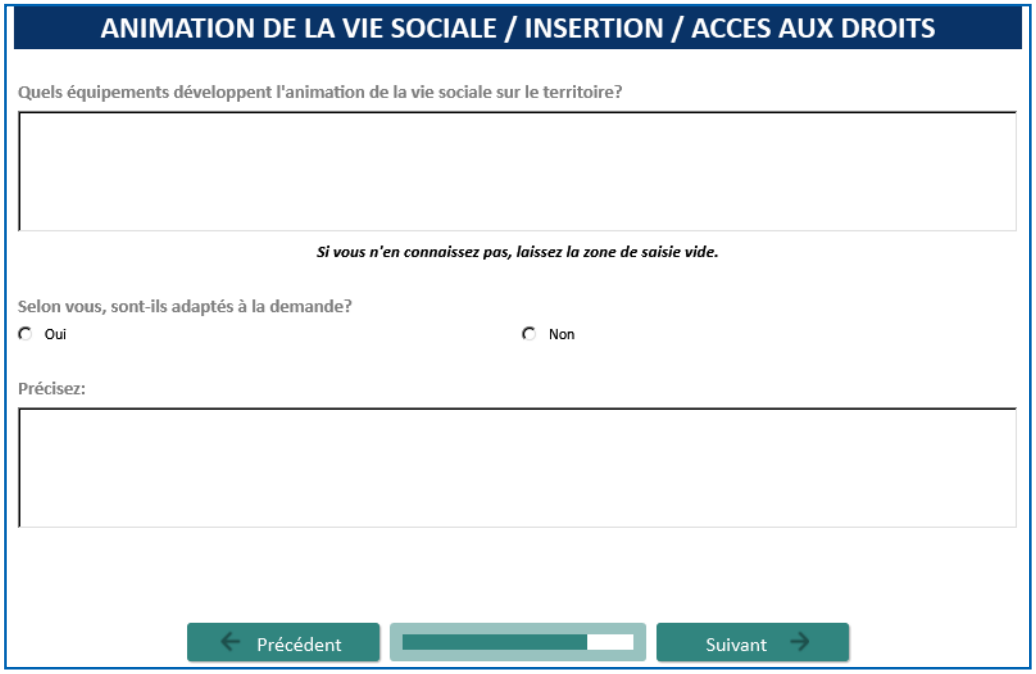
ANIMATION DE LA VIE SOCIALE / INSERTION / ACCES AUX DROITS
Quels équipements développent l'animation de la vie sociale sur le territoire?
Si vous n'en connaissez pas, laissez la zone de saisie vide.
Selon vous, sont-ils adaptés à la demande?
Oui
Non
Précisez:
Précédent
Suivant

Selon vous, quelle serait l'offre territoriale complémentaire et quelle serait la dynamique partenariale à mettre en œuvre pour développer l'animation de la vie sociale?

Selon vous, la recherche d'emploi ou l'amélioration de son emploi (par exemple: emploi à temps partiel imposé, emploi éloigné du cursus de formation, emploi précaire...) sont-elles des problématiques prégnantes sur le territoire?

○ Oui ○ Non ○ Je ne sais pas

Quelles actions et quel partenariat seraient à développer?

← Précédent Suivant →

En termes d'accès aux droits, vers quel type d'accueil orientez-vous principalement les usagers? Classez de 1 à 3, 1 étant le plus important et 3 le moins important.

☐ Accueil physique (Mairie, Ccas, Caf, Cpam, Centres sociaux,...)
☐ Démarches numériques (Mairie, Ccas, Caf, Cpam, Centres sociaux,...)
☐ Accueil téléphonique (Mairie, Ccas, Caf, Cpam, Centres sociaux,...)
☐ Autre

Si 'Autre' précisez :

Face à la généralisation des démarches d'accès aux droits en ligne, connaissez-vous des offres d'accompagnement locales?

○ Oui ○ Non ○ Je ne sais

Précisez lesquelles:

← Précédent Suivant →

Au vu de ces précédents questions et concernant ces thématiques, quel projet serait, selon vous, le plus opportun à développer sur ce territoire?

Quelles serait votre implication dans ce projet?

Nous vous remercions pour vos réponses.

Les Caf en Ile de France
Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

← Précédent ✓ Enregistrer

LA PROCÉDURE

La passation du questionnaire est effectuée, par la Ctrad, sous format dématérialisé via le logiciel Sphinx. En revanche, l'accompagnement de sa diffusion par les équipes territoriales reste primordial, afin de renforcer la qualité de sa complétude et d'engager le processus de diagnostic partagé avec les partenaires territoriaux.

La détermination des partenaires interrogés s'effectue soit par les équipes de la Caf, validé par la direction, soit de manière collégiale avec les acteurs locaux lors d'une primo présentation de la convention territoriale et de la démarche de diagnostic partagé.
Le contenu du questionnaire a été déterminé par la Ctrad, avec le soutien d'un anthropologue, en poursuivant un double objectif : d'une part compléter l'apport des données qualitatives et d'autre part apporter un éclairage sur l'engagement possible des partenaires lors de la mise en œuvre du plan d'actions. Cette enquête permet ainsi d'identifier l'émergence de projets territoriaux en fonction d'atouts et faiblesses préalablement perçus par les acteurs locaux. Ce questionnaire a été validé par la Caf du Val-d'Oise et testé auprès d'un groupe de partenaires locaux, notamment des élus qui ont souhaité retirer toutes questions ambivalentes qui seraient prétexte à une évaluation des politiques locales.

Démarche de mise en œuvre de l'enquête :
- Établir la liste des mails partenaires (maximum 20) dans un tableau Excel en indiquant si possible les domaines d'activité pour chaque partenaire, en référence à la procédure Sphinx,
- Préparer avec la ville ou l'Epci un texte introductif présentant la démarche et son contexte pour informer les partenaires interrogés - La direction de la Caf doit valider ce message,
- Envoyer le message validé, avec le lien Sphinx vers le questionnaire, ainsi que la date limite de réponse, aux partenaires identifiés,
- Après un délai de 15 jours, effectuer une première relance en direction des partenaires n'ayant pas répondu puis effectuer une seconde relance après 15 jours,
- Après la date limite de réponse des partenaires, l'analyse nécessite 15 jours à 3 semaines,
- Puis intégrer l'analyse anonymisée au pré-diagnostic quantitatif et rechercher les atouts et les faiblesses issues de cette étude complémentaire.

UN ACCOMPAGNEMENT PLUS SPÉCIFIQUE DES ÉQUIPES TERRITORIALES

Dans la continuité des travaux réalisés, la Caf du Val-d'Oise a sollicité l'accompagnement de la Ctrad auprès des équipes territoriales afin de les soutenir dans la compréhension et l'analyse des données fournies. Ainsi, une séance d'animation des groupes territoriaux Ctg a été programmée. L'objectif de cet accompagnement des référents territoriaux reposait essentiellement sur l'analyse des données quantitatives à partir de tableaux croisés afin d'identifier les clés mettant en exergue les atouts et les faiblesses du territoire.

Le support utilisé lors de cette séance repose sur la lecture d'un tableau de données (19) en insistant sur :

L'IMPORTANCE DE SITUER LE CONTEXTE DES INFORMATIONS

En premier lieu, un tableau de données doit toujours être titré. En effet, le titre donne les premières indications concernant le contexte (sujet, date...).

Les en-têtes (lignes et colonnes) fournissent aussi des renseignements importants (sur le contenu précis des données, l'unité retenue...). Repérer l'unité (%, €, absolu) est indispensable à la compréhension et à l'analyse des données croisées.

En second lieu, il ne faut en aucun cas négliger la source et les dates. Ces informations permettent d'identifier si les données sont originales ou issues d'autres sources.

De plus, la date précise le contexte économique, politique et social, ces éléments seront repris lors de l'analyse. Par exemple, l'augmentation du nombre d'allocataires à bas revenus après 2016 est notamment liée à la mise en place de la prime d'activité au 1er janvier 2016. Enfin, la variation de la source modifie les contours de l'ensemble étudié. Ainsi les données de l'Insee couvrent l'ensemble de la population alors que les données Caf ne renseignent que sur le public couvert par les prestations versés par la Caf.

LA COMPRÉHENSION DE LA TENDANCE DES INFORMATIONS CHIFFRÉES

Une première lecture du tableau de données permet d'identifier une tendance générale.

Aussi, il convient d'une part de lire les données globales, et d'autre part d'identifier les chiffres extrêmes et de les comparer. Généralement, un écart d'au moins 5 points est important à mettre en exergue.

La réalisation d'un graphique manuel permet d'obtenir un premier rendu visuel.

L'IDENTIFICATION DE CAUSES ET DE CONSÉQUENCES

Avec la tendance décelée et les résultats du traitement des données, une première esquisse de réponse aux phénomènes relevés peut être engagée, en les resituant dans leur contexte économique, politique et social. Lors de ce travail de

(19) Emmanuelle Pascal - Formation 27/01/2020

compréhension, la maîtrise du sujet et la connaissance du terrain représentent de réels atouts.

Petit lexique utile à la lecture de données statistiques

Moyenne : addition de toutes les valeurs individuelles observées, divisée par le nombre d'individus (ex : la moyenne à l'école).

Médiane : valeur de la variable se situant au milieu de la distribution. Il s'agit donc de la valeur marquant un nombre égal d'observations inférieures et supérieures.

Attention : La moyenne est influencée par les valeurs extrêmes contrairement à la médiane, qui ne subit pas cette influence.
Exemple : Si sur 1 500 personnes, 15 ont un salaire supérieur à 2 000 €, celles-ci influencent la moyenne car ces revenus supérieurs viendront s'ajouter autant de fois que le nombre de personnes qui les perçoivent. Alors que le nombre de personnes touchant 2 000 € et plus, n'agit pas sur la médiane, les revenus médians retenus étant ceux de la 750ème personne.

Part ou taux : représentation d'un sous-ensemble d'individus rapporté à un ensemble élargi.

Taux d'évolution (ou évolution) : permet de quantifier l'évolution d'une grandeur numérique entre deux dates : valeur d'arrivée comparée à une valeur de départ ; il est donné en pourcentage.

Pour conclure, cet accompagnement à la réalisation de pré-diagnostics, engagé auprès de la Caf du Val-d'Oise, a nécessité plusieurs mois d'expérimentation de la démarche avant d'aboutir à une méthodologie consolidée, notamment par de nouvelles données. Cette avancée conforte la qualité des programmes, comparativement aux données nationales. L'apport qualitatif du questionnaire, qui reste facultatif, a représenté une réelle plus-value auprès de certains acteurs locaux qui ont pu identifier dans celui-ci, un fil conducteur tendant vers une première évaluation qualitative.

Les six fiches thématiques et leurs indicateurs, constitutifs du pré-diagnostic, ont évolué au fil des mois face aux nouvelles demandes d'autres Caf franciliennes.

Aussi, l'objectif de la démarche devient multiple. En premier lieu, il convient de stabiliser la qualité des données avec des programmes simplifiés pouvant être modifiés annuellement. En second lieu, il s'agit de présenter des documents plus attractifs et communicants, d'une part en introduisant des graphiques plus visuels et d'autre part en réalisant une fiche synthétique Ctg plus automatisée face au nombre de diagnostics à réaliser. Cette fiche territoriale résulte pour une grande partie d'un travail d'automatisation des données (sous format Excel) issues des fiches territoires nationales. Cette recherche d'automatisation se heurte cependant à certains freins liés aux bases gérées localement par les Caf.

Enfin, une demande prégnante remontée par les directions d'action sociale des Caf de la région francilienne oriente la réflexion vers un outil plus interactif introduisant des indicateurs d'évaluation.

Cette démarche et les outils associés ont donc évolué depuis la demande initiale d'accompagnement. Aussi, des améliorations sont proposées au fur et à mesure des attentes exprimées, des travaux engagés et des opportunités du réseau.

PARTIE III : UNE DÉMARCHE ÉVOLUTIVE

Á la suite de la présentation des premiers travaux aux directeurs d'action sociale des Caf de la région, fin 2019, ainsi qu'auprès de la direction des statistiques, des études et de la recherche (Dser) et de la direction des politiques familiale et sociale de la Cnaf, d'autres actions ont été sollicitées auprès de la Ctrad telles que la mise en place d'une formation complémentaire au diagnostic Ctg, auprès des chargés de conseil en développement ou encore la réalisation d'une fiche synthétique « ctg », pouvant être reprise au niveau national en intégrant des indicateurs d'évaluation.

■ PARTICIPATION À LA FORMATION RELATIVE AUX DIAGNOSTICS CTG AUPRÈS DES CHARGÉS DE CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT

La proposition de formation, initialement conçue par la Ctrad sur une demi-journée, s'inscrivait dans la complétude de la formation théorique dispensée par un organisme de formation externe à l'institution et organisée par l'institut 4.10 ; la formation complémentaire proposée par la Ctrad s'articule autour de deux axes :

> d'une part, les outils mis à disposition par la branche Famille dans le cadre d'un diagnostic territorial : - la cartographie (Mapinfo et géolocalisation d'équipements) - le Cafdata intra avec les fiches territoire réalisées par la Dser,

> d'autre part, la démarche de pré-diagnostic territorial, engagée par la Ctrad auprès de la Caf du Val-d'Oise : du recueil de données à la réalisation d'un pré-diagnostic à différents échelons territoriaux.

La démarche, initiée en septembre 2019 auprès de la Caf de Dijon, s'est poursuivie en 2020 en développant le principe d'une formation-action sur une journée auprès d'autres chargés de conseil en développement des Caf de Bordeaux, de Charleville-Mézières, du Pas-de-Calais, de la Creuse, des Ardennes, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, de la Marne, et des Alpes de Haute-Provence.
En effet, une journée de formation s'avérait plus appropriée, selon le bilan effectué par les premiers stagiaires, afin de consacrer du temps à une mise en situation d'analyse des données relatives aux territoires d'intervention des stagiaires. Ces données sont préalablement extraites à partir du programme Sas modélisé. Chaque stagiaire travaille donc à partir des données propres à ses territoires d'intervention pour mettre en pratique les outils présentés lors de la première partie de la formation, notamment les fiches territoires.
Au vu de la situation de crise sanitaire en 2020, ces formations se sont exclusivement déroulées en distanciel, s'appuyant sur la création de groupes éphémères sous teams pour faciliter la mise à disposition de données et les échanges interactifs.

■ RECHERCHE D'AUTOMATISATION, VERS UN NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION ET D'ÉVALUATION

Fin 2019, parallèlement aux travaux initiés avec la Caf du Val-d'Oise, un groupe de travail national, coordonné par la Dser, est mis en place avec la participation de la Ctrad et de la Caf du Maine-et-Loire. La chargée d'études de cette Caf a piloté le groupe national des « fiches territoires » et a aussi réalisé localement des fiches Ctg pour les intercommunalités de son département. La participation de la Ctrad repose sur une double approche : décliner les travaux déjà réalisés au titre du diagnostic Ctg et participer à la création d'une nouvelle fiche synthétique Ctg, s'appuyant sur les données des fiches territoires, outil qui pourrait être proposé au niveau national pour l'ensemble des Caf quelles que soient leurs ressources.

Partant de la fiche synthétique « 4 pages », réalisée par la Caf de Maine-et-Loire, la Ctrad a proposé une simplification des données inscrites afin de pouvoir utiliser cette fiche à des fins d'évaluation. Cette démarche ne pouvait s'inscrire que dans une recherche d'automatisation de l'extraction des données et de la complétude de la fiche. Avec le soutien d'une chargée d'études francilienne, cette automatisation a pu être réalisée par la Ctrad, à hauteur des deux tiers des données composant ce document. Le travail d'automatisation, à partir des bases de données des fiches territoires pour la région Île-de-France, a été expérimenté par la Ctrad, notamment sur le Val-de-Marne par la réalisation d'une fiche départementale. Ce document synthétique et communiquant complète le recueil pré-diagnostic, réalisé préalablement (cf annexe 2).

Cependant, la démarche d'automatisation trouve ses limites au niveau technique en raison : de la mise en forme d'un document sous format diaporama ou tableau excel automatisé (risque de rupture des liens), de la nécessité d'une « semi-automatisation » permettant aux acteurs de terrain de s'approprier les encarts qualitatifs, et des données locales indispensables, constituant un tiers de la fiche synthétique, non intégrées dans les fiches territoires ; en effet, ces données sont issues d'autres systèmes d'information (Sias Afi et Afc, magic etc...).

UN ACCOMPAGNEMENT AMPLIFIÉ ET RENFORCÉ AUPRÈS DES CAF FRANCILIENNES

Á la suite des travaux de déploiement des pré-diagnostics Ctg pour la Caf du Val-d'Oise, deux autres Caf franciliennes ont fait appel à la Ctrad pour la réalisation des pré-diagnostics.

L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES D'ACTION SOCIALE DE LA CAF DU VAL-DE-MARNE

La Caf du Val-de-Marne s'est positionnée, dès la fin 2019, afin de bénéficier du soutien et de l'expertise des chargés d'études de la Ctrad pour réaliser les pré-diagnostics Ctg. Les travaux pour ce département ne sont pas traités à l'échelon de l'intercommunalité mais à celui de la commune.

Il s'agit d'une demande pluriannuelle se déclinant sur trois années :
> 6 pré-diagnostics ont été réalisés entre janvier et février 2020,
> 27 pré-diagnostics sont à réaliser sur l'année 2021 à raison de 9 sur le 1er trimestre, 9 sur le 2ème trimestre et 9 sur le 3ème trimestre,
> Sans doute une petite quinzaine à réaliser également en 2022.

La demande de la direction d'action sociale était claire, précise et résidait sur l'analyse des seuls indicateurs quantitatifs à différents échelons territoriaux. L'apport d'un questionnaire qualitatif n'a pas été sollicité afin de compléter ces travaux.

L'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES SERVICES D'ACTION SOCIALE DE LA CAF DE SEINE-ET-MARNE

Une première réunion d'approche a permis d'affiner l'objet de la demande. Au cours de cette réunion avec l'équipe d'action sociale de la Caf de Seine-et-Marne, la Ctrad a présenté les indicateurs quantitatifs retenus et les outils réalisés pour la Caf du Val-d'Oise portant sur les six thématiques, préalablement énoncées.

Pour les services d'action sociale de cette Caf, l'enrichissement de ces données statistiques froides par des éléments plus qualitatifs (enquête auprès des partenaires) semble représenter un réel intérêt, mais ne pourrait s'envisager que dans un second temps avec l'approbation des acteurs locaux. Cette consultation permettrait d'impliquer plus largement les acteurs de territoires qui ne peuvent pas être tous associés aux groupes thématiques. Ce questionnaire, par sa vision plus prospective sur la durée conventionnelle, implique les partenaires dans les projets et actions à venir.

Dès cette présentation, les travaux de pré-diagnostics suscitent l'intérêt des services, représentant un levier de négociation pour initier les Ctg en permettant aux acteurs du territoire d'enrichir les documents proposés. La mise à disposition très rapide de ces recueils apparaît indispensable dès le démarrage des négociations. Les fiches thématiques commentées sont appréciées du fait de l'analyse comparative des différents échelons territoriaux sur une même thématique.

C'est pourquoi, une demande spécifique relative à la déclinaison du pré-diagnostic à l'échelle communale pour les établissements publics de coopération intercommunale (Epci) composées de communes importantes (c'est-à-dire avec plus de 25 000 habitants), a été émise par les équipes de la Caf de Seine-et-Marne.

Concernant le déploiement de l'accompagnement, celui-ci est décliné selon la temporalité des négociations Ctg à venir d'ici fin 2022, soit 23 conventions prévues à l'échelon des Epci. Le calendrier prévisionnel se décline donc sur trois années :
> 31% de la population couverte par une Ctg la 1ère année, soit 8 pré-diagnostics à réaliser en 2020,
> 50% de la population couverte par une Ctg la seconde année, soit 7 pré-diagnostics à réaliser en 2021, (20)
> 95% de la population couverte par une Ctg la dernière année, soit 8 pré-diagnostics à réaliser en 2022.

L'accompagnement de la Ctrad porte ainsi sur :

- la réalisation des pré-diagnostics quantitatifs pour l'ensemble des 23 territoires intercommunaux concernés : recueils de données et commentaires illustrés de graphiques (cf annexe 3), auxquels s'ajoutent les fiches territoriales synthétiques (21). Ces fiches intègrent des données locales, ainsi que deux cartes relatives d'une part au taux de couverture allocataires et, d'autre part à l'accueil de ce public sur le territoire. Cette conception est coréalisée avec les chargés d'études de la Caf de Seine-et-Marne.

- la diffusion du questionnaire, via Sphinx, en direction des acteurs locaux concernés ne sera effective que dans un second temps afin d'introduire une dimension évaluative.

(20) Communauté de communes (Cc) Brie Rivière et Château, la communauté d'agglomération (Ca) Pays de Meaux, la Cc des deux Morins, la Cc Val Briard, la Cc Les Portes Briardes entre Villes et Forêts, la Cc Pays de Nemours, la Cc du Provinois et la Ca Paris Vallée de la Marne.
(21) En référence à la fiche territoriale nationale évoquée dans la partie précédente.

CONCLUSION

L'ensemble de la démarche, relative aux conventions territoriales globales, engagé par la Ctrad, a mis en exergue l'importance du choix préalable des indicateurs afin d'une part de permettre une analyse pertinente et transversale des thématiques retenues à différents échelons territoriaux, et d'autre part de tendre vers une démarche de suivi et d'évaluation de ces indicateurs tout au long de la période conventionnelle.

Cette démarche n'a cessé d'évoluer en empruntant les sentiers des besoins des services d'action sociale et d'études des caf de la région francilienne et aussi des caf de l'ensemble du territoire national. En s'appuyant d'une part sur les outils réalisés au niveau national et local, et d'autre part sur les compétences des chargés d'études, de nouveaux produits émergent prenant en compte les attentes des services mais aussi des partenaires.

De juin 2019 à la fin de l'année 2020, les outils proposés se sont adaptés : du recueil de données commentées puis illustrées, à la fiche interactive semi-automatisée, plus communicante.

En octobre 2020, à la suite de la participation de la Ctrad à l'atelier national relatif à l'évaluation des Ctg, mis en place dans le cadre du séminaire Perspicaf, une recherche est actuellement en cours. Quels indicateurs de suivi et d'évaluation à retenir ? Quelle place pourraient prendre des outils tels que « la fiche territoriale Ctg » semi-automatisée ou « le questionnaire aux partenaires » dans cette démarche nationale, conduite par le pôle recherche de la Dser?

ANNEXE 1

DIAGNOSTIC RELATIF À LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-D'OISE ET LA VILLE DE MONTMORENCY

La convention territoriale globale représente un engagement stratégique pluriannuel entre les collectivités territoriales et la caisse d'allocations familiales. Réunissant une connaissance partagée et une programmation concertée, cette convention, au-delà d'un cadre contractuel rénové, réaffirme l'engagement de la caisse d'allocations familiales au côté de la collectivité territoriale. Au service des allocataires et notamment des familles du territoire, ce cadrage prend en compte l'ensemble des problématiques et ressources du territoire.

Pour engager ce processus, la démarche de diagnostic partagé représente une étape incontournable et majeure. Celui-ci s'appuie d'une part sur les études réalisées à différentes échelles par la caisse d'allocations familiales et la collectivité territoriale et aussi sur l'expertise de la Caf quant aux données relatives aux allocataires et à sa connaissance de la politique familiale et sociale déclinée sur le territoire. Cette approche partagée et globale des problématiques doit permettre d'impulser un projet global de territoire.

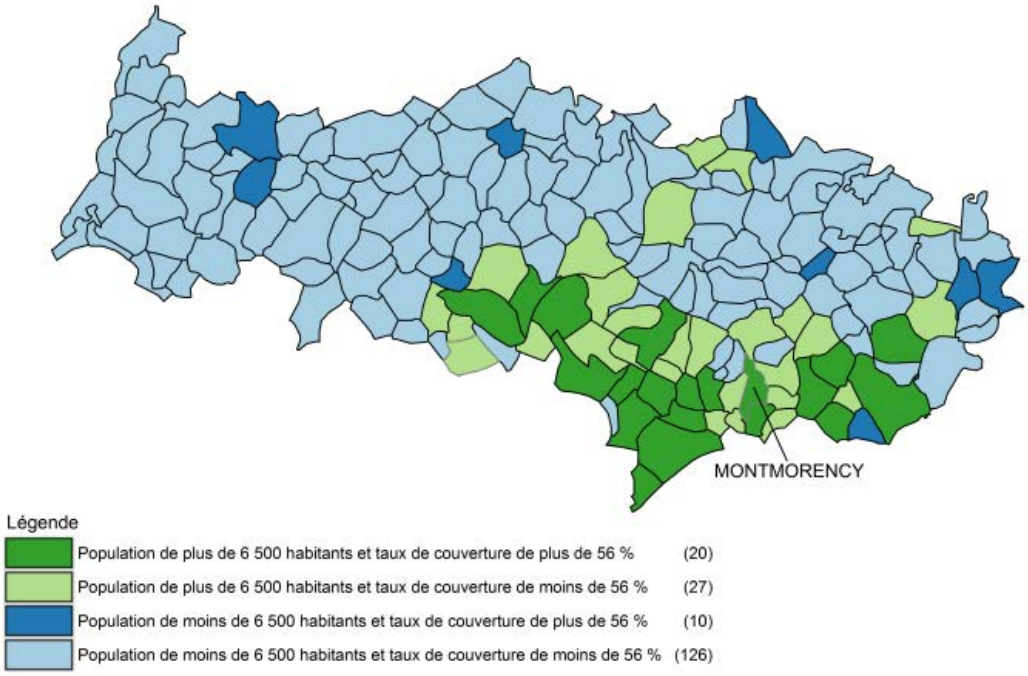

FICHE DIAGNOSTIC 1 : DONNÉES DE CADRAGE

I – ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Démographie - Insee	Montmorency	CA Plaine Vallée	Val d'Oise
Population en 2016	**21 457**	**182 034**	**1 221 923**
Evolution de la population entre 2012 et 2016	3,0%	1,6%	3,0%
Structure d'âge (en %)			
Moins de 18 ans	22,8%	24,0%	25,9%
De 18 à 24 ans	7,1%	8,3%	8,9%
De 25 à 39 ans	17,9%	19,2%	20,5%
De 40 à 64 ans	32,0%	32,7%	31,7%
65 ans et plus	20,1%	15,8%	13,0%
Structure familiale (en %)			
Part de familles monoparentales	15,5%	14,3%	14,7%
Part de couples avec enfant(s) à charge	41,5%	44,8%	46,8%
Part de couples sans enfant	39,5%	37,7%	35,1%
Part de personnes seules	3,5%	3,2%	3,4%
Socio-économique	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val d'Oise**
Données Insee			
Revenu fiscal de référence moyen par foyer en 2015	38 867 €	33 180 €	27 466 €
Données Caf			
Revenu moyen des allocataires	3 050 €	2 595 €	2 038 €
Revenu médian des allocataires	1 856 €	1 701 €	1 398 €
Différence du revenu médian par rapport au revenu moyen	-39,2%	-34,5%	-31,4%
Part d'allocataires à bas revenus	27,1%	30,0%	34,6%
Part d'allocataires au Rsa	10,9%	11,8%	14,5%
Part d'allocataire bénéficiaire de la prime d'activité	18,8%	19,9%	21,2%
Taux d'activité féminine parmi les couples allocataires avec ou sans enfants	77,1%	73,9%	67,2%
Taux d'activité des mères monoparentales allocataires	81,6%	82,3%	78,6%
Public allocataire - Caf	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val d'Oise**
Nombre d'allocataires	**3 455**	**30 593**	**236 284**
Evolution du nombre d'allocataires entre 2014 et 2018	11,1%	11,2%	13,5%
Nombre de personnes couvertes par au moins une prestation de la Caf	10 175	91 193	688 969
Taux de couverture allocataires	**47,4%**	**50,1%**	**56,4%**
Part des allocataires avec enfant à charge	69,1%	68,9%	65,5%

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2014 et décembre 2018 ; Insee, BCE 2014 et BCE 2018, recensement de la population 01/01/2012 et 01/01/2016.

II – PORTRAIT DU TERRITOIRE

Montmorency est le siège de la nouvelle intercommunalité, créée au 1er janvier 2016, sous le nom de communauté d'agglomération (CA) Plaine Vallée (22) qui regroupe 182 000 habitants. Cette commune, située à environ 13 km au nord des portes de Paris, est riveraine de Domont au nord, Saint-Brice-sous-Forêt au nord-est, Groslay à l'est, Deuil-la-Barre au sud, Enghien-les-Bains au sud-ouest, Soisy-sous-Montmorency à l'ouest et Andilly au nord-ouest. Toutes ces communes appartiennent également à la CA Plaine Vallée.

Commune résidentielle de 21 500 habitants en 2016, Montmorency se développe, à un rythme identique à celui du Val-d'Oise (+ 3,0 %), sur la période 2012-2016. La population montmorencéenne couvre 1,8 % de la population du Val-d'Oise et près

(22) Cette communauté d'agglomération a été créée dans le cadre de la mise en œuvre de la loi MAPAM du 27 janvier 2014, prévoyant la création d'intercommunalités de taille importante. Cette intercommunalité prévoyait notamment la « *fusion de la communauté de communes de l'Ouest de la Plaine de France et de la Communauté d'agglomération de la Vallée de Montmorency.* » Elle comprend 18 communes : Andilly, Attainville, Bouffémont, Deuil-la-Barre, Domont, Enghien-les-Bains, Ezanville, Groslay, Margency, Moisselles, Montlignon, Montmagny, Montmorency, Piscop, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Gratien, Saint-Prix, Soisy-Sous-Montmorency.

de 12 % de celle de la communauté d'agglomération. Cependant, au vu de la stabilité résidentielle des habitants de Montmorency durant de nombreuses années, la structure par âge de cette population se démarque de celles de la communauté d'agglomération et du département. Ainsi, les moins de 18 ans sont sous-représentés avec un écart de plus de 3 points par rapport au Val-d'Oise alors que les séniors de plus de 65 ans sont surreprésentés de 7,0 points par rapport au département et de plus de 4 points par rapport à la communauté d'agglomération.
Cette spécificité démographique se répercute sur la qualité de la structure familiale. En effet, les couples sans enfant à charge sont surreprésentés au niveau local alors que ceux avec enfant sont sous-représentés, respectivement + 4,4 points et – 5,3 points par rapport au niveau départemental. En revanche, la part des familles monoparentales est très légèrement supérieure au niveau communal comparé à celles des deux autres échelons.

Par ailleurs, ce territoire s'illustre par un faible taux de couverture au titre de la population allocataire, avec un écart de – 9,0 points avec le département, et une évolution quasi-identique de ce taux sur les 3 niveaux géographiques, de 2014 à 2018. *Á contrario* des données de l'ensemble de la population, la part des familles allocataires est supérieure sur ce territoire comparé à l'échelon départemental (69,1 % contre 65,5 %).

Concernant le revenu fiscal de référence, celui-ci est très nettement supérieur à la moyenne départementale, avec plus de 11 000 € par foyer fiscal en 2015. Ces données sont corroborées par celles concernant les allocataires avec un revenu moyen par allocataire nettement supérieur à Montmorency (3 050 € contre 2 038 € pour l'ensemble du Val-d'Oise). Ces résultats sont atténués lors de l'étude du revenu médian (23) par allocataire, avec une différence de - 39 % entre ces deux données relatives aux revenus des allocataires, ce qui fait apparaître une forte disparité entre les revenus extrêmes.

L'une des particularités de ce territoire concerne le taux d'activité (24) féminine (77,1 %), soit un écart de +10 points par rapport à l'échelon départemental. Avec 81,6 %, le taux d'activité des mères en situation de monoparentalité est encore plus important.
Aussi, les taux de bénéficiaires du revenu de solidarité active et de la prime d'activité restent nettement inférieurs aux taux départementaux, avec respectivement 10,9 % contre 14,5 % au niveau départemental et 18,8 % contre 21,2 %.

Les données étudiées montrent que le territoire montmorencéen se démarque des deux autres niveaux territoriaux. En effet, le revenu fiscal par habitant ainsi que le taux d'activité féminine situent différemment le public allocataire de ce territoire en termes socio-économique.

(23) Le revenu médian : Valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus. 50 % des personnes gagnent plus et 50 % des personnes gagnent moins.
(24) Le taux d'activité inclut les actifs ayant un emploi et ceux en recherche d'emploi.

FICHE DIAGNOSTIC 2 : « PETITE ENFANCE »

OBJECTIF CAF :

« Développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience », ce premier objectif participe de l'axe 1 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille, acteur majeur du développement de la politique « petite enfance ».

Il s'agit ainsi de pérenniser l'offre d'accueil collectif existante et de créer de nouvelles places, notamment dans les zones prioritaires, d'améliorer l'accessibilité des modes d'accueil de tous les enfants, et de soutenir l'accueil individuel.

Cet objectif est aussi inscrit dans le schéma départemental des services aux familles, piloté par la Préfecture et coordonné par la caisse d'allocations familiales.
Ils sont d'ores et déjà inscrits dans le cadre des contrats enfance jeunesse signé entre les collectivités territoriales et la Caf.

I – DONNÉES DE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les équipements présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

Démographie - Insee	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val d'Oise**
Nombre de naissances domiciliées en 2018	**295**	**2 578**	**19 507**
Evolution du nombre de naissances domiciliées entre 2014 et 2018	7,7%	0,8%	-1,1%
Nombre de 0-2 ans révolus en 2016	**739**	**7 206**	**53 701**
Evolution du nombre de 0-2 ans révolus entre 2012 et 2016	0,7%	0,8%	0,7%
Nombre d'enfants de 0-2 ans révolus par place en équipement d'accueil collectif	7,4	6,1	6
Socio-économique - Caf	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val d'Oise**
Part des femmes actives allocataires avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus	70,8%	69,3%	62,3%
Part des familles allocataires biparentales avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus dont les deux parents travaillent	48,7%	47,6%	39,8%
Public allocataire - Caf	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val d'Oise**
Part des familles allocataires ayant au moins un enfant de 0 à 2 ans révolus	**28,6%**	**29,8%**	**31,4%**
Part des familles monoparentales avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus	18,7%	14,7%	16,8%
Part des familles nombreuses avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus	23,2%	26,0%	29,0%
Nombre d'enfants de 0-2 ans révolus	**757**	**6 958**	**53 998**
Evolution du nombre d'enfants de 0-2 ans révolus entre 2014 et 2018	-3,8%	0,5%	0,2%
Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s actif(ve)s au moins un mois dans l'année (Paje emploi 2018)	**83**	**795**	**5 221**
Evolution du nombre d'assistantes maternelles entre 2014 et 2018	-17,8%	-13,0%	-10,5%

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2014 et décembre 2018 ; BCE2014 et BCE2018, état civil décembre 2014 et décembre 2018 et recensement Insee de la population au 01/01/2012 et au 01/01/2016.

II- ÉLÉMENTS D'ANALYSE RELATIFS À CES DONNÉES

L'évolution du nombre d'enfants de 0-2 ans révolus est très différente entre les allocataires et la population totale de Montmorency (respectivement – 3,8 % de 2014 à 2018 et + 0,7 % de 2012 à 2016). L'évolution de nombre de naissances domiciliées (25) à Montmorency enregistre une réelle hausse (+ 7,7 %) depuis 2014, alors qu'elle diminue (- 1,1%) au niveau du département.

L'étude du nombre de places d'accueil collectif du jeune enfant à Montmorency (7,4 enfants par place), montre un taux de couverture légèrement inférieur aux deux autres niveaux territoriaux au titre de l'accueil collectif (autour de 6 enfants par place). Par ailleurs, l'évolution du nombre d'assistants maternels décroît beaucoup plus vite au niveau de Montmorency comparativement au Val-d'Oise (-17,8 % contre –10,5 %).

(25) Naissance domiciliée : le lieu de naissance retenu est celui du domicile de la mère.

De plus, en référence aux données de cadrage, la part des femmes actives allocataires, avec au moins un enfant en bas âge, est surreprésentée par rapport au Val-d'Oise avec un écart de + 8,5 points. En outre, comme remarqué précédemment, le taux d'activité féminine est supérieur au niveau de la commune.

Ces constats nécessiteraient une analyse plus fine afin d'étudier l'effet de ciseau potentiel en termes d'accueil du jeune enfant sur ce territoire, c'est-à-dire la poursuite de la progression du nombre des enfants de 0-2 ans révolus, couplée avec un taux d'activité féminine important, alors que le nombre de places en accueil collectif stagne et que celui en accueil individuel décroît.

L'analyse des questionnaires (26) apporte un éclairage complémentaire sur la commune de Montmorency. Ainsi, selon les partenaires répondants, les crèches, les haltes garderies et les assistants maternels sont les types d'accueil du jeune enfant les plus représentés, tandis que la garde à domicile, les micro-crèches et les multi-accueils le sont plus faiblement. Les partenaires estiment que les modes d'accueil les plus satisfaisants pour ce territoire sont les crèches, puis les assistants maternels dans une moindre mesure. Les autres modes d'accueil remportent moins d'adhésion. Selon eux, ces différents accueils se complètent et apportent à l'enfant la socialisation nécessaire pour faciliter leur entrée à l'école maternelle. En revanche, un partenaire souligne que les horaires de la halte-garderie ne sont pas adaptés à des parents en activité professionnelle ou en formation.

Concernant les familles utilisant l'offre d'accueil proposée, 5 partenaires affirment ne pas savoir si tous les profils de familles l'utilisent (27), 3 autres estiment que cette offre n'est pas utilisée par tous et 1 partenaire juge qu'elle l'est. Les partenaires questionnés confirment leur impression concernant des listes d'attente longues avant l'obtention d'une place d'accueil collectif. De plus, les familles au chômage ou inactives ne s'avèrent pas prioritaires, excepté si elles expriment le souhait d'un accueil régulier. Le partenaire estimant que cette offre d'accueil est utilisée par tous les types de famille nuance ses propos en précisant que la problématique relative aux déplacements peut nuire à l'accès de tous à l'offre d'accueil proposée.

Selon les partenaires questionnés, les projets opportuns à développer sur le territoire, concernent principalement la création de places d'accueil collectif afin de répondre à la forte demande relative à ce mode de garde. Une amplitude d'accueil plus élargie (le samedi et la nuit) pourrait également satisfaire certaines familles qui ont un emploi du temps lié aux services aéroportuaires.

L'implication des partenaires, favorables au déploiement de l'offre d'accueil du jeune enfant, s'axe principalement autour de l'information des familles et de l'identification des besoins.

(26) Annexe 3
(27) Un de partenaires ayant répondu ne pas savoir si tous les profils de famille utilisent l'offre d'accueil a précisé qu'étant une ONG caritative, cette question n'est pas dans le champ de leur activité. Dans ce cas, il faudrait voir si c'est également pour les 2 autres partenaires ayant répondu cette modalité.

FICHE DIAGNOSTIC 3 : « ENFANCE – JEUNESSE »

OBJECTIF CAF :

« Accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans et soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie », ces objectifs participent de l'axe 1 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille, en tant qu'acteur de l'aide aux temps libres des enfants et des jeunes, et de l'accompagnement du public jeune.

Il s'agit de poursuivre une politique d'accessibilité et de simplification en matière d'accueil de loisirs sans hébergement (Alsh), et de soutenir la diversification de l'offre de loisirs et de vacances proposée aux enfants, notamment pour les familles les plus vulnérables dans le respect de la mixité sociale et d'affirmer ainsi l'action de la Branche famille, et par ailleurs d'encourager les initiatives des adolescents et de poursuivre le développement d'actions favorisant l'autonomie des jeunes.

Ces objectifs participent aussi au déploiement du schéma départemental des services aux familles, piloté par la Préfecture et coordonné par la caisse d'allocations familiales.
Ils sont d'ores et déjà inscrits dans le cadre des contrats enfance jeunesse.

I – DONNÉES DE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les équipements présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

Démographie - Insee	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val-d'Oise**
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans révolus	786	7 171	55 315
Evolution des 3-5 ans sur 2012-2016	11,4%	1,6%	4,7%
Nombre d'enfants de 6 à 17 ans révolus	3 377	29 392	207 754
Evolution des 6-17 ans sur 2012-2016	4,6%	2,6%	4,6%
Nombre d'enfants de 18 à 24 ans révolus	1 530	15 033	108 625
Evolution des 18-24 ans sur 2012-2016	-6,3%	-5,4%	-4,8%
Public allocataire - Caf	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val-d'Oise**
Nombre d'enfants d'allocataires entre 3 et 17 ans révolus	3 806	33 588	249 463
Nombre des 3-5 ans révolus	**768**	**6 800**	**52 313**
Part des 3-5 ans révolus vivant dans une famille monoparentale	21,6%	18,8%	19,1%
Part des 3-5 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus	23,8%	25,7%	32,5%
Nombre des 6-11 ans révolus	**1 622**	**14 535**	**107 150**
Part des 6-11 ans révolus vivant dans une famille monoparentale	24,7%	22,1%	22,5%
Part des 6-11 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus	18,3%	21,3%	28,5%
Nombre des 12-15 ans révolus	**1 001**	**8 685**	**63 324**
Part des 12-15 ans révolus vivant dans une famille monoparentale	29,6%	26,6%	27,0%
Part des 12-15 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus	22,7%	24,2%	30,3%
Nombre des 16-17 ans révolus	**415**	**3 568**	**26 676**
Part des 16-17 ans révolus vivant dans une famille monoparentale	31,3%	30,7%	31,1%
Part des 16-17 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus	22,2%	27,2%	34,6%
Nombre d'enfants de 3 à 17 ans bénéficiaires d'Aeeh	**77**	**712**	**6 017**

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2014 et décembre 2018 ; Insee, BCE 2014 et BCE 2018, recensement de la population 01/01/2012 et 01/01/2016.

II- ÉLÉMENTS D'ANALYSE RELATIFS À CES DONNÉES

Selon les données de l'Insee, la part d'enfants de 3 à 5 ans révolus augmente significativement (+ 11,4 %), sur la période 2012-2016, sur le territoire de Montmorency, à l'instar de la communauté d'agglomération de Plaine Vallée (+ 1,6 %) et du Val-d'Oise (+ 4,7 %).

En revanche, les jeunes adultes de 18-24 ans révolus, enregistrent une baisse sur les trois niveaux territoriaux étudiés, baisse légèrement plus importante sur la commune (- 6,3 %).

Les données Caf mettent en exergue une part plus importante d'enfants montmorencéens de 3 à 15 ans révolus dans les familles monoparentales allocataires avec un écart d'environ + 2 points comparé au niveau départemental. *Á contrario*, au-delà d'être sous-représentées sur le territoire communal, en référence aux données de cadrage, les familles à bas revenus (28) ont une part d'enfants de 3 à 17 ans révolus, inférieure à celles de la communauté d'agglomération ou du département. Cet écart peut être supérieur à 12 points entre les échelons communal et départemental, concernant la part des enfants de 16 à 17 ans vivant dans une famille à bas revenus.

Les partenaires ayant répondu au questionnaire mentionnent que les différentes offres en direction des publics concernés par l'enfance-jeunesse à Montmorency sont :

- Pour les enfants d'âge maternel et primaire (3/11 ans) ainsi que les préados (12/15 ans) : le centre de loisirs, l'accueil périscolaire, la bibliothèque, la ludothèque et les associations de proximité (29).
- Pour les ados (16/17 ans) : la salle d'animation municipale, les associations de proximité et les clubs sportifs.

Les familles qui utilisent le plus ces offres sont les familles biparentales. Tandis que celles qui les utilisent le moins sont les familles nombreuses et à bas revenus.

Les projets que les partenaires répondants souhaiteraient développer pour ces tranches d'âge sont :

- Pour les enfants d'âge maternel et primaire (3/11 ans) : la création d'évènements sportifs et d'ateliers sur les temps scolaires, un éveil aux langues ainsi que la création d'un centre social.

- Pour les préados (12/15 ans) et les ados (16/17 ans) : les évènements culturels et sportifs, et la découverte des métiers seraient des axes autour desquels des projets devraient naître.

Un partenaire estime qu'il convient de soutenir les associations et les clubs pour développer ces projets. Trois autres proposent d'apporter leur soutien direct, dont un à titre financier.

(28) Le taux de pauvreté selon les données des Caf s'évalue sur les allocataires à bas revenus : le seuil de bas revenus est calculé par l'Insee, à hauteur de 60 % du revenu disponible médian par unité de consommation avant impôts de la population enquêtée lors de l'Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS). Ce seuil est de 1071 € par unité de consommation au 31 décembre 2018.
(29) Un partenaire avance les centres médico-psycho-pédagogique et les centres d'action médico-sociale.

FICHE DIAGNOSTIC 4 : « PARENTALITÉ »

OBJECTIF CAF :

« Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants », ces objectifs participent de l'axe 1 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille, afin de prévenir les risques pouvant peser sur les relations intrafamiliales.

Il s'agit notamment de favoriser la qualité des liens parents-enfants aux moments clés de la vie familiale.
Cet objectif est aussi inclus dans le schéma départemental des services aux familles, piloté par la Préfecture et animé par la caisse d'allocations familiales.

I – DONNÉES DE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les équipements et services présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

Démographie - Insee	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val-d'Oise**
Nombre de familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans	**2 843**	**24 890**	**172 917**
Evolution du nombre de familles avec un enfant mineur entre 2012 et 2016	6,2%	2,1%	2,5%
Public allocataire - Caf	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val-d'Oise**
Nombre de familles allocataires	**2 388**	**21 091**	**154 796**
Evolution du nombre de familles allocataires entre 2014 et 2018	5,8%	2,9%	4,5%
Part des familles allocataires à bas revenus	26,0%	28,5%	36,8%
Nombre de familles allocataires monoparentales	**711**	**5 786**	**43 541**
Part des familles allocataires monoparentales	29,8%	27,4%	28,1%
Part des familles allocataires monoparentales à bas revenus	45,1%	44,8%	50,5%
Nombre de familles nombreuses allocataires	**590**	**5 477**	**44 850**
Part des familles nombreuses	24,7%	26,0%	29,0%
Part des familles nombreuses à bas revenus	25,1%	28,4%	36,1%
Nombre de séparations avec enfants à charge parmi les familles allocataires	**50**	**391**	**2 787**
Taux de séparation parmi les familles allocataires	2,3%	2,1%	2,0%
Nombre de bénéficiaires de l'Asfr	32	175	1 261
Part des familles monoparentales bénéficiant de l'Asfr	4,5%	3,0%	2,9%
Nombre de décès en 2018	-	**40**	**316**
Enfants	-	11	112
Parents	-	29	204
Ratio de décès parmi les familles allocataires	-	0,2%	0,2%

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2014 et décembre 2018 ; Insee, BCE 2014 et BCE 2018, recensement de la population 01/01/2012 et 01/01/2016.

II- ÉLÉMENTS D'ANALYSE RELATIFS À CES DONNÉES

En référence aux données de cadrage, le taux de couverture allocataires est nettement inférieur à Montmorency, soit près de 9 points d'écart : 47,4 % contre 56,4 % au niveau départemental. En revanche, la part des allocataires avec enfants à charge est supérieure au niveau communal, soit 69,1 % contre 65,5 %. Par ailleurs, l'évolution, entre 2014 et 2018, des familles allocataires progresse plus au niveau communal (5,8 % contre 4,5 % à l'échelon départemental). Les données de l'Insee font également apparaître, entre 2012 et 2016, une évolution plus significative du nombre de familles montmorencéennes (+ 6,2 %) comparativement au niveau de l'Epci (+ 2,1 %) ou du département (+ 2,5 %).

Comme indiquée préalablement, la part des familles allocataires monoparentales (29,8 %) est légèrement supérieure à celles des deux autres niveaux territoriaux étudiés (autour de 28 %). *Á contrario*, le taux de familles monoparentales à bas revenus (45,1 %) est quant à lui inférieur de – 5 points à celui du département (50,5 %). Ce constat corrobore l'observation re-

lative au taux d'activité féminine ainsi qu'aux revenus des familles allocataires montmorencéennes.

La fragilité économique des familles monoparentales et nombreuses n'est donc pas une donnée identifiée sur ce territoire. En revanche, la part des familles monoparentales bénéficiant de l'allocation de soutien familial recouvrable est nettement supérieure à celle du niveau départemental.

Par ailleurs, suite aux retours des questionnaires auprès des partenaires, les équipements et services autour de la parentalité sont : l'accueil conseil écoute parents enfants (Acepe), 2 lieux d'accueil enfants parents (Laep), la protection maternelle infantile (Pmi), un réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement à la parentalité (Reaap) ainsi que des foyers et le Vert Logis.

Parmi ces partenaires, huit affirment que ces services et actions sont peu connus des familles tandis qu'un seul affirme le contraire. Le manque de communication, de travail transversal et l'absence d'informations lors du parcours des futurs parents semble justifier la méconnaissance des familles.

Sept partenaires affirment que ces offres ne doivent en aucun cas cibler un type de famille, et deux pensent qu'au contraire, au vu du faible nombre de permanences, il conviendrait de cibler les familles ayant de faibles moyens financiers et renforcer leur accompagnement vers les services proposés.
Les thématiques relatives à la parentalité, qui émergent sur la communauté de communes, classées par ordre d'importance, sont :
1. Etre parents d'un adolescent, la séparation, l'autorité parentale et le harcèlement (ex-aequo),
2. Les violences à l'école,
3. Les conduites à risques et les violences familiales (ex-aequo),
4. Les familles recomposées.

Le principal projet à développer sur la commune de Montmorency concerne l'organisation de réunions avec l'ensemble des acteurs concernés, le développement d'une communication dynamique en amont pour faciliter l'organisation et la participation des familles, surtout si celles-ci sont en emploi. Pour développer ce type de projet, le renforcement des moyens alloués aux assistantes sociales semble pertinent selon un partenaire. Enfin, les partenaires interrogés proposent leur soutien au titre de l'organisation et de la communication relatives aux rencontres et temps d'échanges à mettre en œuvre au profit des familles.

FICHE DIAGNOSTIC 5 : « LOGEMENT »

OBJECTIF CAF :

« Soutenir les politiques du logement et participer à leur réforme », ces objectifs participent de l'axe 1 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille, en tant qu'acteur central des politiques du logement.

Il s'agit ainsi de mettre en œuvre les réformes des aides au logement, notamment au titre de l'accompagnement des allocataires et aussi de poursuivre les actions en faveur de l'inclusion sociale en matière de prévention des expulsions locatives et de lutte contre la non-décence.

I – DONNÉES DE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les services présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

Démographie - Insee	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val-d'Oise**
Nombre total de logements	**9 797**	**78 611**	**497 749**
Part de logements vacants	8,1%	6,4%	5,5%
Nombre de résidences principales	8 828	72 695	463 406
Part des résidences principales avec un statut propriétaire	57,7%	60,5%	56,3%
Part des résidences principales avec un statut de locataire privé	22,6%	18,5%	16,3%
Part des résidences principales avec un statut de locataire HLM	16,4%	17,4%	23,3%
Socio-économique - Caf	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val-d'Oise**
Part des allocataires ayant un taux d'effort supérieur à 30 %	24,3%	25,7%	21,5%
Nombre d'impayés de loyers parmi les bénéficiaires d'aides au logement	103	780	7 046
Part d'impayés parmi les bénéficiaires d'une aide au logement	7,9%	6,9%	6,9%
Public allocataire de caf	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val-d'Oise**
Nombre d'allocataires bénéficiaires d'une aide au logement (30)	**1 311**	**11 226**	**102 545**
Part des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement	37,9%	36,7%	43,4%
dont bénéficiant d'Apl	55,7%	55,7%	61,9%
dont bénéficiant d'Alf	20,7%	24,6%	21,5%
dont bénéficiant d'Als	23,6%	19,7%	16,6%

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2014 et décembre 2018 ; Insee, BCE 2014 et BCE 2018, recensement de la population 01/01/2012 et 01/01/2016.

II- ÉLÉMENTS D'ANALYSE RELATIFS À CES DONNÉES

L'observation du parc locatif de Montmorency montre que la part des résidences principales dans le parc privé est inversement proportionnelle à celle des résidences principales dans le parc social comparées à l'échelon du Val-d'Oise, soit respectivement 22,6 % contre 16,3 % et 16,4 % contre 23,3 %. En revanche, le statut de propriétaire est quasi-identique sur les trois niveaux (entre 56 % et 60 %).

Les retours des questionnaires montrent que les principales tensions ressenties concernent d'une part l'importance de la liste d'attente d'un logement dans le parc social, et d'autre part le coût de la location dans le secteur privé. De plus, deux partenaires soulignent l'indécence de certains logements. Sept des partenaires questionnés ne savent pas si des projets immobiliers sont en cours sur le territoire, seul

(30) Apl : aide personnalisée au logement
Alf : allocation de logement familiale
Als : allocation de logement sociale

un affirme connaître un projet immobilier à venir. Il concerne la réhabilitation d'un immeuble pour créer six logements sociaux.

La part des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement est inférieure à celle du département soit un écart de plus de - 4,5 points, alors que ce taux est légèrement inférieur au niveau de Plaine Vallée.
Par ailleurs, la part des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement ayant un taux d'effort (31) d'au moins 30 %, de même que celle relative à ces bénéficiaires d'une aide au logement ayant un impayé de loyer, restent quasiment identiques sur les trois niveaux territoriaux étudiés.

Plus de la moitié des partenaires questionnés connaît une problématique d'impayés de loyer.
Pour ceux y étant confrontés, une situation économique précaire (chômage et familles à bas revenus) et une difficulté de gestion en sont les causes principales. La séparation (inclus le veuvage) semble aussi être une cause d'impayés de loyer pour certains.

Tous les répondants connaissent d'autres problématiques relatives au logement relevant de la suroccupation des logements, des « marchands de sommeil », et de certains publics n'ayant plus les moyens financiers pour entretenir leur logement, notamment les personnes âgées.
Les projets cités sur la thématique du logement portent sur :
- un accompagnement social permettant aux familles en difficulté d'obtenir un logement social,
- un recensement des logements sociaux pour s'assurer que le logement est toujours adapté aux familles occupantes,
- l'amélioration des conditions d'urgence sociale,
- un partenariat avec des artisans dans le but de proposer des devis adaptés aux ressources des habitants pour la réalisation de travaux de rénovation,
- la promotion sur les aides énergie,
- la création de logements sociaux.

Deux partenaires s'impliqueraient dans le repérage des familles concernées et l'orientation des jeunes en quête d'autonomie par le logement.

(31) Le taux d'effort est le rapport entre la dépense en logement et le revenu des allocataires.

FICHE DIAGNOSTIC 6 : « INSERTION/ ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET ACCES AUX DROITS »

OBJECTIF CAF :

« Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale dans les territoires prioritaires et développer l'accès aux droits », ces objectifs participent des axes 1 et 2 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille.

Il s'agit notamment de créer les conditions favorables à l'insertion, de cibler les interventions de travail social sur les familles vulnérables, de concourir à la cohésion des territoires les plus fragiles en y soutenant les dispositifs d'animation de la vie sociale et de développer les partenariats permettant de simplifier l'accès aux droits.

A ce titre, la Caf s'est engagée dans la définition d'un schéma directeur de l'animation de la vie sociale, d'un plan d'accueil des allocataires et a contribué au plan départemental de l'insertion.

I – DONNÉES DE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les services présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

Socio-économique - Insee	Montmorency	CA Plaine Vallée	Val-d'Oise
Taux d'activité des 15-24 ans	**33,1%**	**37,4%**	**39,5%**
Dont actifs ayant un emploi	76,6%	75,5%	72,3%
Taux de chômage des 15-24 ans	23,4%	24,5%	27,7%
Taux d'activité des 25-64 ans	**85,9%**	**85,6%**	**83,6%**
Dont actifs ayant un emploi	90,1%	89,9%	88,2%
Taux de chômage des 25-64 ans	9,9%	10,1%	11,8%
Part des cadres	22,2%	17,5%	12,8%
Part des professions intermédiaires	19,1%	20,0%	18,8%
Part des employés	15,4%	18,1%	19,2%
Part des ouvriers	6,8%	8,0%	10,7%
Part des artisans et commerçants	4,6%	4,1%	3,3%
Part des retraités	5,9%	5,5%	5,1%
Autres personnes sans activité professionnelle	17,6%	18,0%	20,0%
Public allocataire - Caf	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val-d'Oise**
Bénéficiaires du Rsa	**375**	**3 600**	**34 289**
Nombre de personnes couvertes par le Rsa	765	7 154	71 840
Bénéficiaires du Rsa majoré	68	399	4 193
Part des familles bénéficiaires du Rsa	10,4%	9,2%	12,8%
Bénéficiaires de la prime d'activité	**650**	**6 091**	**50 170**
Nombre de personnes couvertes par la prime d'activité	1 391	13 439	118 241
Bénéficiaires de la prime d'activité majorée	42	390	3 476
Part des familles bénéficiaires de la prime d'activité	13,6%	14,3%	17,0%
Part des allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus	**17,8%**	**19,1%**	**22,8%**
Part des allocataires avec enfant(s) à charge dépendants des prestations à 50 % ou plus	40,7%	43,8%	51,9%
Jeunes de 16-17 ans révolus sans activité	**18**	**205**	**1 790**
Part d'inactifs chez les jeunes de 16-17 ans révolus	4,3%	5,7%	6,7%
Zone d'influence : nombre d'allocataires pour un centre social	-	**5 099**	**3 811**

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2014 et décembre 2018 ; Insee, BCE 2014 et BCE 2018, recensement de la population 01/01/2012 et 01/01/2016.

II- ÉLÉMENTS D'ANALYSE RELATIFS À CES DONNÉES

Les taux de chômage de la population montmorencéenne, des 18 à 24 ans ou des 25 à 64 ans, sont inférieurs à ceux de la population départementale. Ces données socioéconomiques corroborent les conclusions des données de cadrage.

Par ailleurs, la représentation des catégories socioprofessionnelles (32) apporte un éclairage complémentaire. En effet, si la part des professions intermédiaires et celle des retraités sont quasi-semblables sur les 3 niveaux territoriaux étudiés, la part de cadres à Montmorency est nettement supérieure à celle du Val-d'Oise et celle des ouvriers nettement inférieure.

Cette représentation socioprofessionnelle ainsi que le taux d'activité des 25-64 ans, notamment la part conséquente d'actifs ayant un emploi (90,1 %), induit de fait une part de bénéficiaires du revenu de solidarité active moindre (10,4 %), rapporté au niveau départemental (12,8 %).

A Montmorency, les partenaires questionnés mentionnent que l'animation de la vie sociale est principalement déployée par les centres sociaux, les associations, le point information jeunesse (Pij), les équipements dédiés à la culture (bibliothèque, cinéma, ...) et le chantier d'insertion. Trois répondants pensent que ces équipements et actions sont adaptés, car le service emploi s'adresse à tous. Toutefois, un partenaire soulève la fermeture d'une association faute de moyens, laissant la porte ouverte au développement de la délinquance.
Cette offre existante pourrait être complétée par :
- la création d'un service itinérant répondant aux attentes de la population,
- un recensement des structures existantes pour une orientation au plus proche des besoins des habitants,
- un travail plus transversal entre les institutions.

Quatre partenaires affirment que la recherche d'emploi ou l'amélioration de son emploi reste une problématique prégnante. Un système de veille sociale dans les quartiers et l'identification des structures existantes, sembleraient réellement opportuns sur la thématique de l'emploi afin de mettre en relation les demandeurs et les services.

En ce qui concerne l'accès aux droits, les orientations ciblent, par ordre d'importance :
1. l'accueil physique,
2. les démarches numériques,
3. l'accueil téléphonique.

Quatre des huit partenaires répondant à cette partie du questionnaire ne connaissent pas d'offres d'accompagnement locales en termes d'accès aux droits en ligne. Deux autres affirment que cet accompagnement est relayé par des organisations humanitaires, la mission locale, la Caf et la direction départementale d'action sociale.

Les différents projets souhaités sur la question de l'animation de la vie sociale concernent la mise en place de permanences (Caf, Cpam, accompagnement numérique...), une structure de coordination de l'ensemble des intervenants (privés et publics), une veille sociale relative aux jeunes, notamment en soirée, et enfin des modes de garde.

Les partenaires s'impliqueraient dans la mise en œuvre et la tenue d'interventions et d'animation d'ateliers, ou encore la recherche d'intervenants pour mettre en place des permanences d'informations.

En conclusion, l'étude des données tant quantitatives que qualitatives renforce l'hypothèse d'une population montmorencéenne relativement aisée dont la situation économique et professionnelle des allocataires est meilleure qu'au niveau de la CA Plaine Vallée mais surtout qu'au niveau département. Ce constat est également soutenu par l'identification d'un moindre taux de bénéficiaires du revenu de solidarité active, de la prime d'activité et d'allocataires dépendants à 50 % ou plus des prestations.

(32) Catégories socioprofessionnelles : Cadres/ professions intermédiaires/ employés/ ouvriers/ artisans et commerçants/ retraités/ sans activité professionnelle

ANNEXE 1 – ÉQUIPEMENTS FINANCÉS PAR LA CAF

Petite enfance	Montmorency	CA Plaine Vallée	Val d'Oise
Crèches collectives	2	11	59
places en crèches collectives	80	432	2 225
Crèches familiales	-	6	36
assistantes maternelles en crèches familiales	-	79	622
places en crèches familiales	-	259	2 029
Crèches parentales	-	-	1
places en crèches parentales	-	-	16
Haltes garderies	1	7	42
places en haltes garderies	20	152	787
Micro-crèches	-	2	3
places en micro-crèches	-	20	30
Multi-accueils	-	9	87
assistantes maternelles en multi-accueils	-	-	34
places en multi-accueils	-	326	3 795
Relais assistantes maternelles	1	10	57
assistantes maternelles en relais assistantes maternelles	55	459	3 005
Enfance-Jeunesse	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val d'Oise**
Extrascolaires	2	37	216
Foyers Jeunes Travailleurs	-	-	13
Périscolaire	2	31	195
Parentalité	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val d'Oise**
Centre social animation collective	-	-	-
Contrat local d'accompagnement	-	10	89
Lieu d'accueil enfants/parents	2	17	94
Médiation familiale	-	-	4
Insertion-Accès-Animation	**Montmorency**	**CA Plaine Vallée**	**Val d'Oise**
Animation locale	-	1	4
Centre social	-	6	62

Sources Caf- Sias Afc 2018

ANNEXE 2 – POIDS FINANCIER DE LA CAF

Au niveau des allocataires (hors aides sociales)

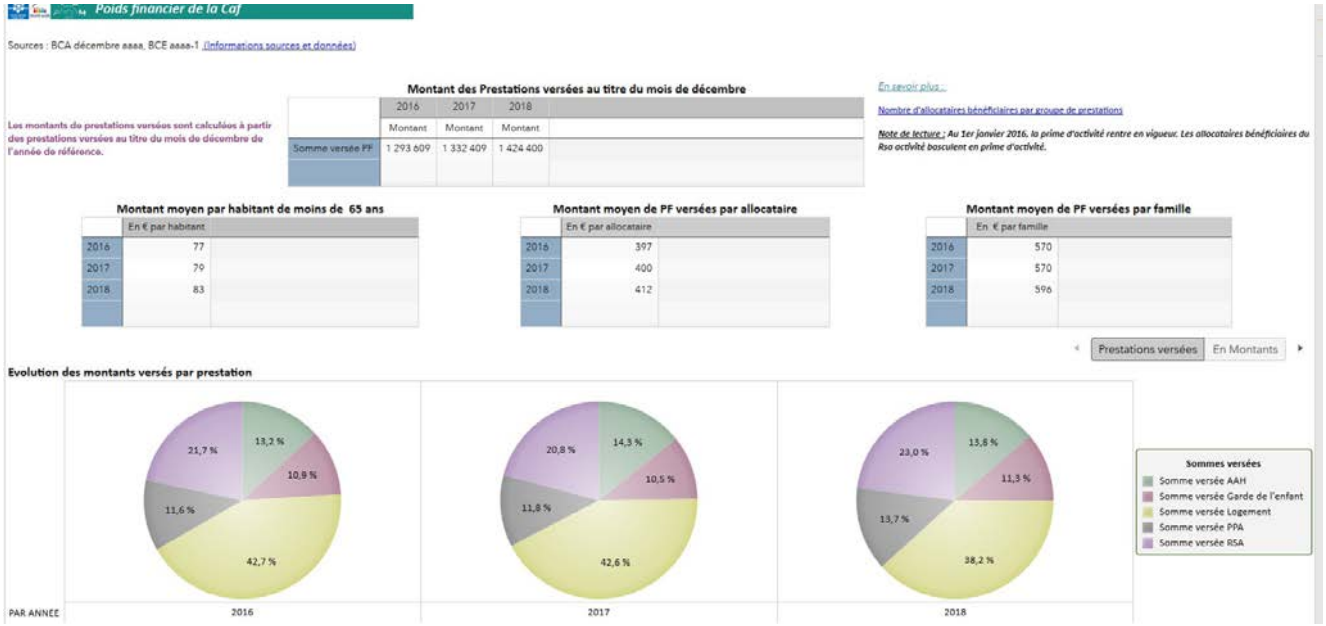

Au niveau des partenaires, au titre des prestations de service ordinaire

ANNEXE 3 – RÉSULTATS QUALITATIFS ISSUS DE L'ENQUÈTE PAR QUESTIONNAIRE

L'envoi de ce questionnaire a été effectué auprès de 23 partenaires locaux de la commune de Montmorency, dont 11 ont répondu. Les résultats présentés permettent de prendre connaissance du territoire et des actions qui y sont menées, dans la limite du nombre de réponses.

I - PETITE ENFANCE

Sur la commune de Montmorency, les crèches, les haltes garderies et les assistants maternels sont les types d'accueil du jeune enfant les plus représentés, tandis que la garde à domicile, les micro-crèches et les multi-accueils le sont plus faiblement. Les partenaires locaux estiment que les modes d'accueil les plus satisfaisants pour leur territoire sont les crèches, et les assistants maternels dans une moindre mesure. Les autres modes d'accueil remportent moins d'adhésion.
Selon ces partenaires, ces différents accueils se complètent et apportent à l'enfant la socialisation nécessaire pour faciliter leur entrée à l'école maternelle. En revanche, un partenaire souligne que les horaires de la halte-garderie ne sont pas adaptés à des parents en activité professionnelle ou en formation.

Concernant les familles utilisant l'offre d'accueil proposée, 5 partenaires affirment ne pas savoir si tous les profils de familles l'utilisent (33), 3 autres estiment que cette offre n'est pas utilisée par tous et 1 partenaire juge que oui. Les partenaires questionnés confirment leur impression concernant des listes d'attente longues avant l'obtention d'une place d'accueil collectif. De plus, les familles au chômage ou inactive ne s'avèrent pas prioritaire, excepté si elles ont le souhait d'un accueil régulier. Le partenaire estimant que cette offre d'accueil est utilisée par tous les types de famille nuance ses propos en précisant que la problématique des déplacements peut nuire à l'accès à l'offre d'accueil proposée.

Les différents projets opportuns à développer sur le territoire, selon les partenaires questionnés, concernent principalement la création de places d'accueil collectif afin de répondre à la forte demande relative à ce mode de garde. Des horaires élargis (samedi et nuit) pourraient également satisfaire certaines familles qui ont un emploi du temps lié aux services aéroportuaires.

L'implication des partenaires, favorables au déploiement de l'offre d'accueil du jeune enfant, s'axe autour de l'information auprès des familles et de l'identification des besoins.

II – ENFANCE- JEUNESSE

Les différentes offres en direction des publics concernés par l'enfance-jeunesse sont :

- Pour les enfants d'âge maternel et primaire (3/11 ans) ainsi que les préados (12/15 ans) : le centre de loisirs, l'accueil périscolaire, la bibliothèque, la ludothèque et les associations de proximité (34).
- Pour les ados (16/17 ans) : la salle d'animation municipale, les associations de proximité et les clubs sportifs.

Les familles qui utilisent le plus ces offres sont les familles biparentales. Tandis que celles qui les utilisent le moins sont les familles nombreuses et à bas revenus.

Les projets à développer pour ces tranches d'âge sont :

- Pour les enfants d'âge maternel et primaire (3/11 ans) : la création d'évènements sportifs et d'ateliers sur les temps scolaires, normalement dédiés à ces activités ; cependant, ces projets n'auraient pas vu le jour. Un éveil aux langues ainsi que la création d'un centre social sont également des projets à développer selon les partenaires.
- Pour les préados (12/15 ans) et les ados (16/17 ans) : les évènements culturels et sportifs, et la découverte des métiers seraient des axes autour desquels des projets devraient naître.

Un partenaire estime que ce sont les associations et les clubs qu'il faut soutenir pour pouvoir développer ces projets. Trois autres proposent d'apporter leur soutien, dont un à titre financier.

III – PARENTALITÉ

Les équipements et services autour de la parentalité sont l'accueil conseil écoute parents enfants (Acepe), 2 lieux d'accueil enfants parents (Laep), la protection maternelle infantile (Pmi), un réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement à la parentalité (Reaap) ainsi que des foyers et le Vert Logis.

Parmi les partenaires, huit affirment que ces services et actions ne sont pas connus des familles tandis qu'un affirme le contraire. Le manque de communication, de travail transversal et l'absence d'informations lors du parcours des futurs parents semble justifier la méconnaissance des familles.
Sept partenaires affirment que ces offres ne doivent en aucun cas cibler un type de famille, et deux pensent qu'au contraire, au vu du faible nombre de permanences, il conviendrait de cibler les familles ayant peu de moyens financiers et les accompagner vers les services proposés et autres.

Les thématiques relatives à la parentalité, qui émergent sur la communauté de communes, sont les suivantes, classées par ordre d'importance :

- Etre parents d'un adolescent, la séparation, l'autorité parentale et le harcèlement (ex-aequo),

(33) Un de partenaires ayant répondu ne pas savoir si tous les profils de famille utilisent l'offre d'accueil a précisé qu'étant une ONG caritative, cette question n'est pas dans le champ de leur activité. Dans ce cas, il faudrait voir si c'est également pour les 2 autres partenaires ayant répondu cette modalité.
(34) Un partenaire avance les centres médico-psycho-pédagogique et les centres d'action médico-sociale.

- Les violences à l'école,
- Les conduites à risques et les violences familiales (ex-aequo),
- Les familles recomposées.

Le principal projet à développer sur la commune de Montmorency concerne l'organisation de réunions avec l'ensemble des acteurs sur le sujet proposé, avec une communication dynamique en amont pour une meilleure organisation des familles, surtout si celles-ci sont en emploi. Pour développer ce type de projet, le renforcement des moyens des assistantes sociales semble pertinent selon un partenaire.

Les partenaires apporteraient leur soutien dans l'organisation et la communication de ces rencontres et temps d'échanges.

IV - LOGEMENT

Sept des partenaires questionnés ne savent pas si des projets sont en cours et un affirme connaître des projets immobiliers à venir. Ces projets concernent la réhabilitation d'un immeuble pour créer six logements sociaux.

Les principales tensions ressenties concernant la question du logement sont d'une part l'importance de la liste d'attente d'un logement dans le parc social et d'autre part le coût de la location dans le secteur privé. De plus, deux partenaires soulignent l'indécence de certains logements.

Plus de la moitié des partenaires connaît une problématique d'impayés de loyer.
Pour ceux y étant confrontés, une situation économique précaire (chômage et familles à bas revenus) et une difficulté de gestion sont les causes principales de ces impayés. La séparation (inclus le veuvage) semble aussi être une cause d'impayés de loyer pour certains.

Tous les répondants connaissent d'autres problématiques relatives au logement relevant de la suroccupation des logements, des « marchands de sommeil », et de certains publics n'ayant plus les moyens financiers pour entretenir leur logement, notamment les personnes âgées.
Les projets cités sur la thématique du logement porteraient sur :

- un accompagnement social permettant aux familles en difficulté d'obtenir un logement social,
- un recensement des logements sociaux pour s'assurer que le logement est toujours adapté aux familles occupantes,
- l'amélioration des conditions d'urgence sociale,
- un partenariat avec des artisans dans le but de proposer des devis adaptés aux finances dans le cas de travaux,
- la promotion sur les aides énergies,
- la création de logements sociaux.

Deux partenaires s'impliqueraient dans le repérage des familles concernées et l'orientation des jeunes en quête d'autonomie par le logement.

V- ANIMATION DE LA VIE SOCIALE/ INSERTION/ ACCÈS AUX DROITS

L'animation de la vie sociale est principalement déployée par les centres sociaux, les associations, le point information jeunesse (Pij), les équipements dédiés à la culture (bibliothèque, cinéma, ...) et le chantier d'insertion.

Trois répondants pensent que ces équipements et actions sont adaptés, car le service emploi s'adresse à tous. Toutefois, un partenaire soulève la fermeture d'une association faute de moyens, laissant la porte ouverte au développement de la délinquance.

Cette offre existante pourrait être complétée par :

- la création d'un service itinérant répondant aux attentes de la population,

- un recensement des structures existantes pour une orientation au plus proche des besoins des habitants,

- un travail plus transversal entre les institutions.

Quatre partenaires affirment que la recherche d'emploi ou l'amélioration de son emploi est une problématique prégnante. Un système de veille sociale dans les quartiers et l'identification des structures existantes, afin de mettre en relation les demandeurs et les services, sembleraient réellement opportuns sur la thématique de l'emploi.

En ce qui concerne l'accès aux droits, les orientations ciblent, par ordre d'importance :

4. l'accueil physique,
5. les démarches numériques,
6. l'accueil téléphonique.

Quatre des huit partenaires répondant à cette partie du questionnaire ne connaissent pas d'offres d'accompagnement locales en termes d'accès aux droits en ligne. Deux autres affirment que cet accompagnement est relayé par des organisations humanitaires, la mission locale, la Caf et la direction départementale d'action sociale.

Les différents projets souhaités sur la question de l'animation de la vie sociale concernent la mise en place de permanences (Caf, Cpam, l'accompagnement numérique, ...), une structure de coordination de tous les intervenants (privés et publics), une veille sociale des jeunes en soirée et des modes de garde.
Les partenaires s'impliqueraient dans la mise en œuvre et la tenue d'interventions et d'animation d'ateliers, ou la recherche d'intervenants pour des permanences d'informations.

Fiche territoire CTG

VAL-DE-MARNE

Le Val-de-Marne est un département de la petite couronne de la région Île-de-France, situé entre Paris, la Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne, l'Essonne et les Hauts de Seine.
Sa population (Insee 2017) est de 1 387 926 habitants en 2017 (+ 3,4% entre 2012 et 2017) et il compte 42 quartiers prioritaires sur les 272 de la région francilienne.

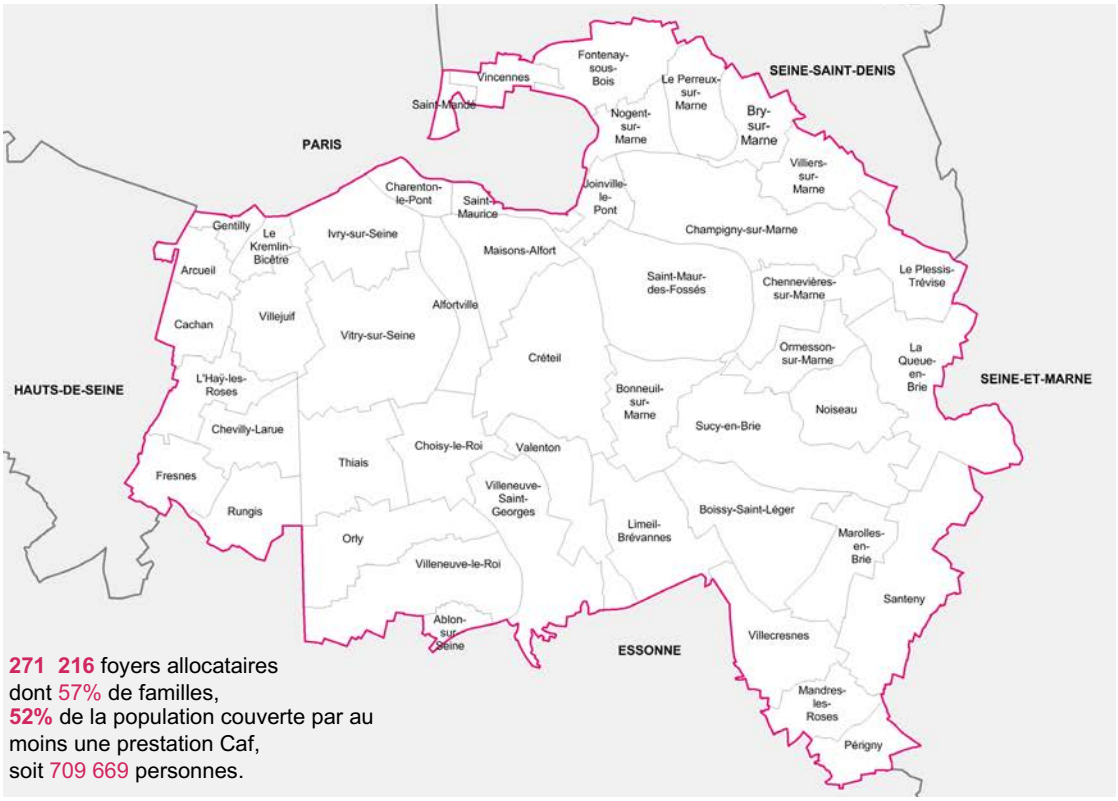

271 216 foyers allocataires
dont 57% de familles,
52% de la population couverte par au moins une prestation Caf,
soit 709 669 personnes.

LA CAF EN CHIFFRES - 2018

451€ de prestations versées, en moyenne, par allocataire pour le mois de décembre

11,8% de la population allocataire de la région (le taux de couverture régional est légèrement inférieur avec **51 %** de la population couverte par au moins une prestation Caf)

167 226 480 € versés aux partenaires

Des allocataires val-de-marnais avec une situation socio-économique moins favorable à celle des allocataires franciliens au regard du seuil de bas revenus.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Val-de-Marne

Un taux de couverture au titre de l'accueil du jeune enfant (48,7%) inférieur à la moyenne nationale (58,5%) et régionale (53,3%).

Profil allocataires

155 520 familles

dont 25% ont 3 enfants ou plus

271 216 allocataires

dont 28 494 de moins de 25 ans

11% des allocataires ont moins de 25 ans, taux identique à celui de la région,

20% sont bénéficiaires de la prime d'activité, taux également identique à l'ensemble de l'Île-de-France,

49% bénéficient d'une aide au logement contre 47% des allocataires franciliens :

20% d'entre eux consacrent plus de 30% de leurs ressources à se loger après versement de l'aide au logement.

Répartition des allocataires

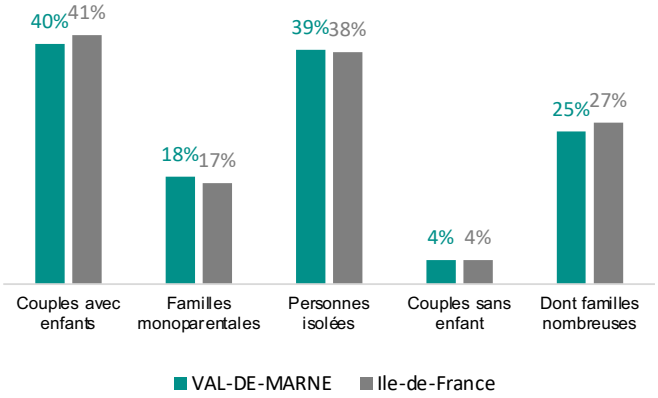

Source : Caf du Val-de-Marne, 2018

Les profils des allocataires val-de-marnais et franciliens sont quasi-identiques.

Vulnérabilité économique

35 % des allocataires val-de-marnais vivent en dessous du seuil de bas revenus en 2018 (1 071€)

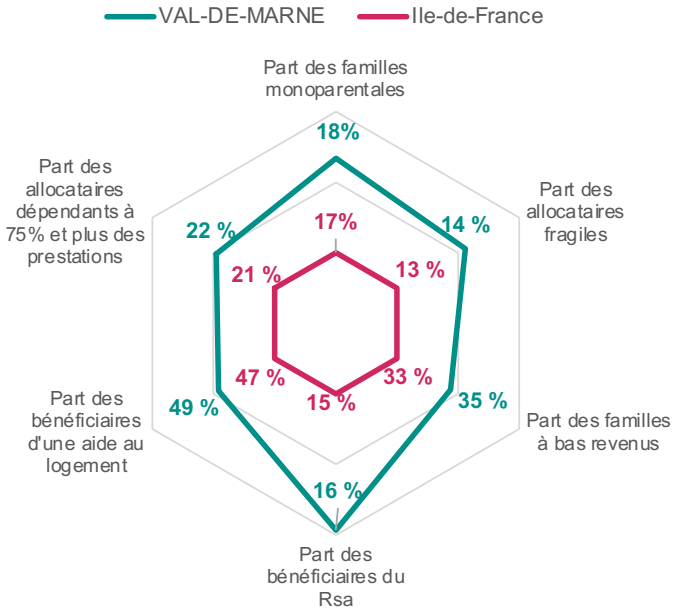

La population allocataire du département présente une situation économique légèrement moins favorable que celle de la région, même si les profils sont quasi-identiques.

35 % des allocataires vivent sous le seuil de bas revenus contre 33%, et 16% bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa) contre 15%. De plus, les parts de familles biparentales et d'allocataires isolés à bas revenus sont également 1 à 2 points au dessus de celles de l'Île-de-France.

Source : Caf du Val-de-Marne, 2017 et 2018

	Part des familles biparentales à bas revenus	Part des familles monoparentales à bas revenus	Part des allocataires isolés à bas revenus
VAL-DE-MARNE	22%	50%	42%
Ile-de-France	20%	50%	41%

Source : Caf du Val-de-Marne,2018

Équipements financés

En 2018, la Caf du Val-de-Marne a financé

842 équipements et services sur le territoire du Val-de-Marne

Petite enfance

396 équipements d'accueil du jeune enfant (Eaje) dont 76 gérés par le département pour **15 985** places dont 4 388 gérées par le département,

61 micro-crèches privées pour **610** places (non financées au titre de la Psu),

5 868 assistant(e)s maternel(le)s agréés par le conseil départemental, actives au moins un mois en 2018,

41 relais d'assistant(e)s maternel(le)s soit un ratio d'un ETP animateur ram pour **54,2** assistant(e)s maternel(le)s.

Enfance et jeunesse

116 structures d'accueil extrascolaire et **57** d'accueil périscolaire.

Soutien à la parentalité

64 contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (clas),

21 lieux d'accueil enfant parent (laep),

89 actions menées par **37** porteurs de projet du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (reaap).

Animation de la vie sociale

15 espaces de vie sociale (Evs),

39 centres sociaux,

4 foyers de jeunes travailleurs (Fjt)

Même si le taux de couverture au titre de l'accueil du jeune enfant reste inférieur à la moyenne nationale et régionale, des efforts sont repérés au niveau du Val-de-Marne en 2018. Près de 3 millions d'euros ont été engagés pour la création de 255 nouvelles places en équipement d'accueil du jeune enfant, au titre des plans crèche national et local.

source : Caf du Val-de-Marne, 2018

Près de 49%, au titre du taux de couverture pour 100 enfants de moins de 3 ans

(Source : Onape 2017)

Plus de 60 000 enfants de moins de 3 ans en 2017

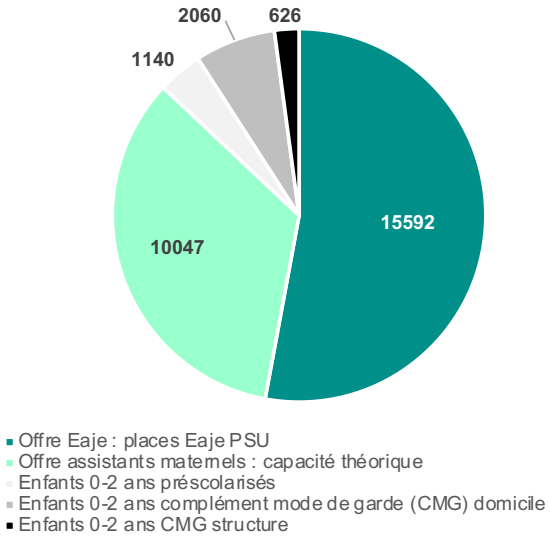

Source : Caf du Val-de-Marne, 2017

En 2018, 319 705 enfants d'allocataires val-de-marnais sont considérés à charge au sens des prestations familiales.

Nombre d'enfants selon les tranches d'âge

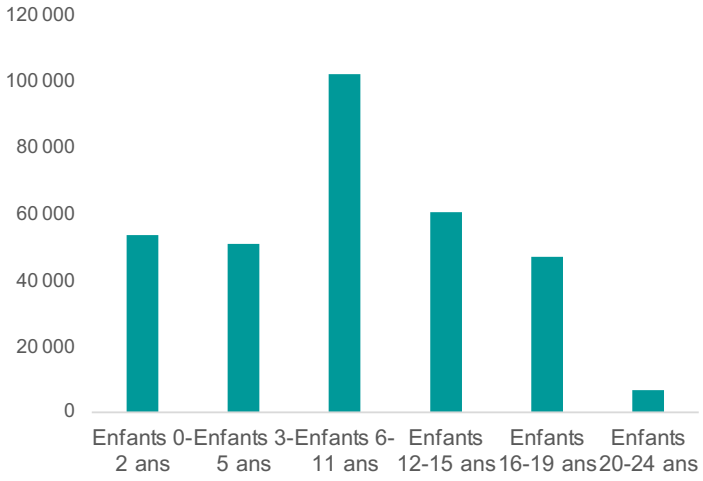

Source : Caf du Val-de-Marne, 2018

Accès aux droits et services de proximité

MODE D'ACCUEIL DES ALLOCATAIRES

Traitement des courriers
2,4 millions courriers reçus

Accueil numérique
69 594 personnes reçues au sein des espaces numériques des 3 sites (Créteil, Champigny, Orly)
32 921 personnes reçues en RDV (prestations + travail social)

Principaux motifs de visites au sein de ces espaces :
Consultation espace « Mon compte » : 33% des motifs,
Demandes de prestations : 14% des motifs,
Déclarations trimestrielles : 11% des motifs.

Accueil téléphonique
319 918 appels téléphoniques traités par les agents.

Accueil physique
30 119 visites a l'accueil au titre des prestations.

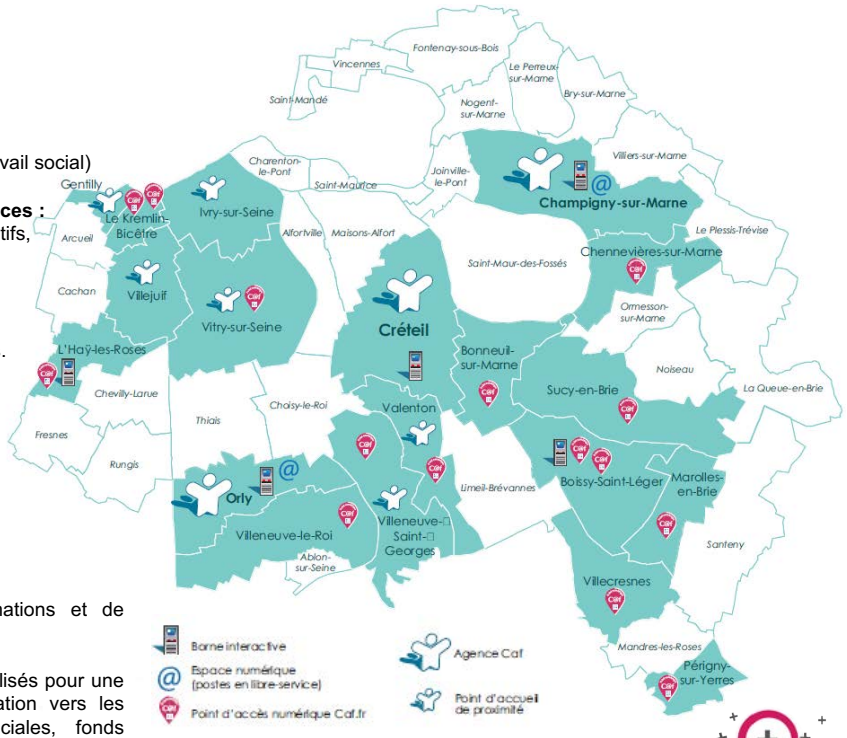

Travailleurs sociaux

2 496 accompagnements sociaux,
1 892 familles reçues pour bénéficier d'informations et de conseils.

En 2018, 1 728 rendez-vous des droits ont été réalisés pour une réponse globale aux allocataires, et une orientation vers les dispositifs d'autres opérateurs (prestations sociales, fonds solidarité logement, Cmu et aides complémentaires santé, allocation solidarité spécifique, et autres aides sociales).

Au sein des accueils caf, des offres de services spécifiques :

*** Des mesures visant à renforcer le service en langue des signes française (lsf),**
*** L'accueil interprétariat en langues étrangères,**
*** Le service écrivain public.**

La Caf, un acteur sur le territoire

a versé 1 721 904 390 € en 2018

1 550 600 000 €
PRESTATIONS LÉGALES

4 077 910 €
AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES (AFI)

167 226 480 €
FINANCEMENTS PARTENAIRES

Précarité
515 000 000 €

Logement
375 000 000 €

Famille
660 600 000 €

Aides financières individuelles
4 077 910 €

Contrat enfance jeunesse
32 298 040 €

Prestation de service
118 981 460 €

Subvention fonctionnement
7 550 080 €

Subvention investissement
8 396 900 €

Source : Caf du Val-de-Marne, 2018

Les Caf en Île-de-France
Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

Juin 2020

Rédacteurs : Nadine Pontou – Delphine Guérin

ANNEXE 3

DIAGNOSTIC RELATIF À LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE-ET-MARNE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

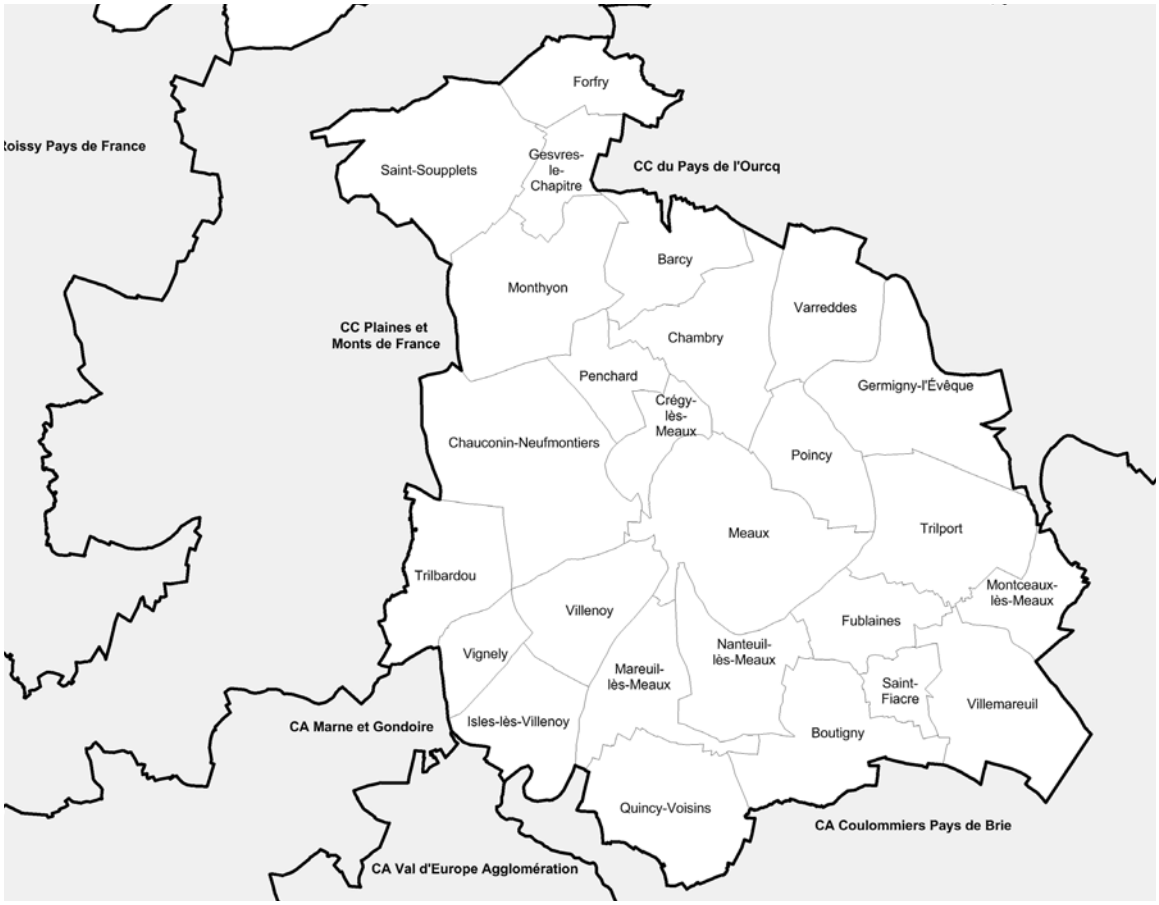

La convention territoriale globale représente un engagement stratégique pluriannuel entre les collectivités territoriales et la caisse d'allocations familiales. Réunissant une connaissance partagée et une programmation concertée, cette convention, au-delà d'un cadre contractuel rénové, réaffirme l'engagement de la caisse d'allocations familiales au côté de la collectivité territoriale. Au service des allocataires et notamment des familles du territoire, ce cadrage prend en compte l'ensemble des problématiques et ressources du territoire.

Pour engager ce processus, la démarche de diagnostic partagé représente une étape incontournable et majeure. Celui-ci s'appuie d'une part sur les études réalisées à différentes échelles par la caisse d'allocations familiales et la collectivité territoriale et aussi sur l'expertise de la Caf quant aux données relatives aux allocataires et à sa connaissance de la politique familiale et sociale déclinée sur le territoire. Cette approche partagée et globale des problématiques doit permettre d'impulser un projet global de territoire.

FICHE DIAGNOSTIC 1 : DONNEES DE CADRAGE

I – ELEMENTS DE CONTEXTE

Démographie - Insee	Meaux	Ca Pays de Meaux	Seine-et-Marne
Population en 2016	**54 331**	**103 411**	**1 397 665**
Evolution de la population entre 2012 et 2016	1,3%	3,6%	3,2%
Structure d'âge			
Moins de 18 ans	27,5%	26,5%	25,5%
De 18 à 24 ans	9,2%	9,0%	8,3%
De 25 à 39 ans	22,3%	21,1%	19,8%
De 40 à 64 ans	28,9%	31,1%	32,8%
65 ans et plus	12,0%	12,3%	13,6%
Structure familiale (en %)			
Part de familles monoparentales	22,0%	17,4%	13,7%
Part de couples avec enfant(s) à charge	42,5%	44,8%	45,6%
Part de couples sans enfant	31,5%	34,5%	37,8%
Part de personnes seules	4,0%	3,3%	2,8%
Socio-économique	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Données Insee			
Revenu fiscal de référence moyen par foyer en 2015	20 486 €	25 013 €	28 451 €
Données Caf			
Revenu moyen des allocataires	1 359 €	1 803 €	2 146 €
Revenu médian des allocataires	1 037 €	1 315 €	1 545 €
Différence du revenu médian par rapport au revenu moyen	-23,7%	-27,1%	-28,0%
Part d'allocataires à bas revenus	36,3%	30,3%	27,1%
Part d'allocataires au Rsa	17,1%	13,6%	11,2%
Part d'allocataire bénéficiaire de la prime d'activité	35,4%	32,7%	30,4%
Taux d'activité féminine parmi les couples allocataires avec ou sans enfants	63,6%	73,5%	75,8%
Taux d'activité des mères monoparentales allocataires	76,1%	79,2%	81,9%
Public allocataire de la caf	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Nombre d'allocataires en 2019	**14 013**	**22 440**	**265 798**
Evolution du nombre d'allocataires entre 2015 et 2019	19,0%	21,4%	19,5%
Nombre de personnes couvertes par au moins une prestation de la Caf	34 966	60 280	741 836
Taux de couverture Caf	**64,4%**	**58,3%**	**53,1%**
Part des allocataires avec enfant à charge	52,8%	59,6%	62,7%

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et décembre 2019 ; Insee, BCE2014 et BCE2018, recensement de la population 01/01/2012 et 01/01/2016.

II – PORTRAIT DU TERRITOIRE

La communauté d'agglomération du Pays de Meaux est une intercommunalité de 103 411 habitants (recensement Insee 2016), située au nord de la Seine-et-Marne. Cette dernière, créée en 2003, a été étendue en 2017, puis en 2020 avec l'intégration de quatre nouvelles communes. À cette date, elle compte 26 communes (36) dont Meaux qui recense plus de la moitié (52,5 %) de sa population et semble polariser le territoire. La population intercommunale couvre quant à elle 7,4 % de celle de l'ensemble du département. Cette population intercommunale a augmenté de + 3,6 % entre les recensements de 2012 et 2016, soit une évolution du même ordre que celle du département (+ 3,2 %). En revanche, la ville de Meaux connaît une augmentation trois fois moins importante (+ 1,3 %). Par ailleurs, la population de la communauté d'agglomération se distingue quelque peu de l'ensemble de la Seine-et-Marne par une légère surreprésentation des tranches d'âge de moins de 40 ans et une légère sous-représentation des tranches d'âge de 40 ans et plus. Ces deux caractéristiques sont encore plus accentuées sur la ville de Meaux.

(35) Ca du Pays de Meaux = communauté d'agglomération du Pays de Meaux
(36) Meaux (siège), Barcy, Boutigny (2020), Chambry, Chauconin-Neufmontiers, Crégy-lès-Meaux, Forfry, Fublaines, Germigny l'Evêque, Gesvres-le-Chapitre, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Monthyon, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Quincy-Voisins (2020), Saint-Fiacre (2020), Saint Soupplet, Trilbardou, Trilport, Varreddes, Villemareuil (2020), Vignely, Villenoy,

Figure 1. Taux de couverture et allocataires avec enfant à charge à Meaux, sur la Ca et dans l'ensemble du département

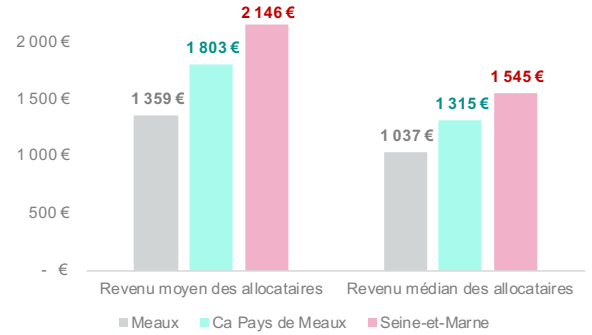

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

Parmi cette population recensée, les monoparents sont surreprésentés sur la Ca par rapport à l'ensemble de la Seine-et-Marne (+ 3,7 points). Cette surreprésentation est deux fois plus importante pour la seule ville de Meaux comparativement au département (+ 8,3 points). A l'inverse, les couples avec et sans enfant(s) à charge sont sous-représentés sur les deux échelons intercommunal et communal par rapport à l'ensemble du département.

Concernant le taux de couverture allocataire en 2019, celui-ci est très représentatif sur la commune de Meaux (64,4 %) comparativement au niveau intercommunal (58,3 %) mais surtout à l'ensemble de la Seine-et-Marne (53,1 %) (cf. figure 1). *Á contrario*, les familles allocataires sont sous-représentées de – 9,9 points sur la commune (52,8 %) par rapport au département. Les familles du Pays de Meaux le sont également mais dans une moindre mesure (- 3,1 points).

Le revenu fiscal de référence moyen par foyer (données Insee) s'élève à 25 013 € au niveau intercommunal, soit environ 3 500 € de moins qu'à l'échelon départemental. L'écart atteint presque le double

Figure 2. Revenus moyen et médian des allocataires sur les trois échelles territoriales

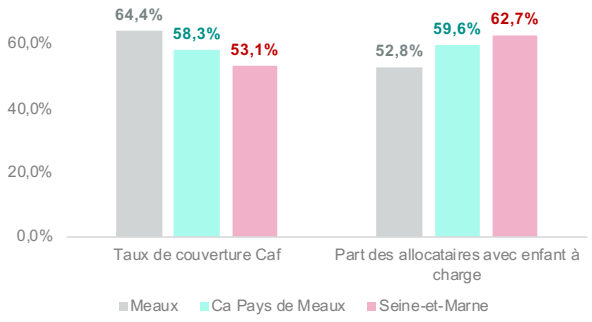

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

(- 7 965 €) pour la seule ville de Meaux. Ces constats sont corroborés par les données relatives aux montants des revenus moyen et médian (37) des allocataires de ces territoires (1 803 € et 1 315 € sur la Ca, et 1359 € et 1037 à Meaux), montants bien inférieurs à ceux du département (2 146 € et 1 545 €) - (cf. figure 2).

De même, le taux d'allocataires du Pays de Meaux, bénéficiaires du revenu de solidarité active (Rsa), est plus important, soit 13,6 % contre 11,2 % au niveau départemental (cf. figure 3) ; les allocataires à bas revenus (38) sont aussi surreprésentés de + 3,2 points. Ces dernières données renforcent le constat de fragilité économique des allocataires de Meaux (respectivement + 5,9 points concernant le Rsa et + 9,2 points pour les allocataires à bas revenus) comparativement à l'ensemble de la Seine-et-Marne.

Figure 3. Les principaux critères d'une vulnérabilité économique d'un territoire en comparaison de son département

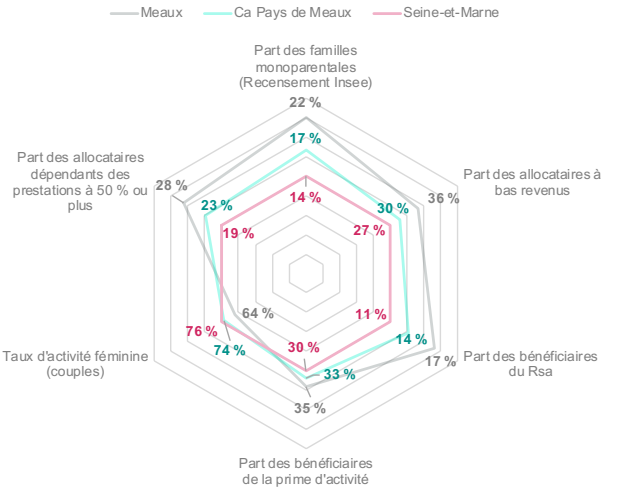

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019 ; Insee, BCE2018, recensement de la population au 01/01/2016.

Par ailleurs, la situation de la population féminine serait à étudier plus attentivement au regard de la surreprésentation des familles monoparentales par rapport à la Seine-et-Marne et du plus faible taux d'activité (39) féminine (– 2,3 points concernant les femmes allocataires en couple avec ou sans enfant à charge et – 2,7 points pour les femmes allocataires en situation de monoparentalité). Ces écarts atteignent – 12,2 points et – 5,7 points sur la commune de Meaux.

Les données étudiées montrent que Meaux se démarque du territoire du Pays de Meaux qui occupe une situation intermédiaire entre Meaux et la Seine-et-Marne.

(37) Le revenu médian : valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus, 50% des personnes gagnent plus et 50 % des personnes gagnent moins.
(38) Le taux de pauvreté selon les données des Caf s'évalue sur les allocataires à bas revenus : le seuil de bas revenus est calculé par l'Insee, à hauteur de 60 % du revenu disponible médian par unité de consommation avant impôts de la population enquêtée lors de l'Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS). Ce seuil est de 1 096 € par unité de consommation au 31 décembre 2019.
(39) Le taux d'activité inclut les actifs ayant un emploi et ceux en recherche d'emploi.

FICHE DIAGNOSTIC 2 : « PETITE ENFANCE »

OBJECTIF CAF :

« Développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience », ce premier objectif participe de l'axe 1 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille, acteur majeur du développement de la politique « petite enfance ».

Il s'agit ainsi de pérenniser l'offre d'accueil collectif existante et de créer de nouvelles places, notamment dans les zones prioritaires, d'améliorer l'accessibilité des modes d'accueil de tous les enfants, et de soutenir l'accueil individuel.

Cet objectif est aussi inscrit dans le schéma départemental des services aux familles, piloté par la Préfecture et coordonné par la caisse d'allocations familiales.
Il est d'ores et déjà inscrit dans le cadre du contrat enfance jeunesse signé entre les collectivités territoriales et la Caf.

I – DONNÉES DE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les équipements présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

Démographie - Insee	Meaux	Ca Pays de Meaux	Seine-et-Marne
Nombre de naissances domiciliées en 2018	**978**	**1 603**	**18 418**
Evolution du nombre de naissances domiciliées entre 2014 et 2018	-3,9%	-1,0%	-6,5%
Nombre de 0-2 ans révolus en 2016	**2 794**	**4 677**	**55 854**
Evolution du nombre de 0-2 ans révolus entre 2012 et 2016	-7,0%	0,5%	-2,5%
"Nombre d'enfants de 0-2 ans révolus par place en équipement d'accueil collectif"	5,0	6,7	6,6
Socio-économique - Caf	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Part des femmes actives allocataires avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus	60,2%	68,1%	70,3%
Part des familles allocataires biparentales avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus dont les deux parents travaillent	30,1%	41,7%	47,8%
Public allocataire de la Caf	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Part des familles allocataires ayant au moins un enfant de 0 à 2 ans révolus	**32,0%**	**31,1%**	**28,4%**
Part des familles monoparentales avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus	26,6%	21,6%	16,7%
Part des familles nombreuses avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus	32,6%	27,6%	26,0%
Nombre d'enfants de 0-2 ans révolus en 2019	**2 634**	**4 590**	**51 943**
Evolution du nombre d'enfants de 0-2 ans révolus entre 2015 et 2019	-7,9%	-1,0%	-3,8%
Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s actif(ve)s au moins un mois dans l'année (Pajemploi 2019)	**215**	**532**	**6 710**
Evolution du nombre d'assistantes maternelles entre 2015 et 2019	-14,3%	-9,2%	-13,1%

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et décembre 2019 ; BCE2014 et BCE2018, état civil décembre 2014 et décembre 2018 et recensement Insee de la population au 01/01/2012 et au 01/01/2016.

II- ÉLÉMENTS D'ANALYSE RELATIFS À CES DONNÉES

Le nombre de naissances domiciliées (40) diminue sur les trois niveaux territoriaux. Il décroît de – 1,0 % sur le Pays de Meaux, soit une baisse moins importante que celle de l'ensemble de la Seine-et-Marne (- 6,5 %).

Par ailleurs, en référence aux données de cadrage, la part des femmes actives allocataires, avec au moins un enfant en bas âge, est sous-représentée par rapport au territoire de la Seine-et-Marne, avec un écart de – 2,2 points. Cette différence apparaît encore plus significative concernant les familles avec un enfant de moins de 3 ans dont les deux parents travaillent, soit – 6,1 points. Une nouvelle fois, l'étude stricte des allocataires de Meaux identifie des écarts encore plus importants (respectivement – 10,1 points et – 17,7 points).

Sur la Ca, en 2018, le taux de couverture pour 100 enfants de moins de 3 ans s'élève à 49,5 % contre 52,9 % au niveau de la Seine-et-Marne. L'identification

(40) Naissance domiciliée : le lieu de naissance retenu est celui du domicile de la mère.

du nombre de places d'accueil collectif du jeune enfant (annexe 1), montre qu'il existe une place d'accueil pour 6,6 enfants de moins de 3 ans sur le département, une pour 6,7 sur le Pays de Meaux et une pour 5,0 enfants à Meaux, soit une meilleure couverture au titre de l'accueil collectif du jeune enfant au niveau communal.
Sachant que le revenu moyen par foyer de Meaux et le taux d'activité des parents d'enfants de moins de 3 ans sont nettement inférieurs à ceux du niveau départemental, il conviendrait d'approfondir la question concernant les attentes réelles des familles dont les enfants ont moins de 3 ans, en termes d'accueil de leur jeune enfant.
En parallèle, au titre de l'accueil individuel du jeune enfant, on observe une baisse du nombre de places chez les assistantes maternelles entre 2015 et 2019, sur les 3 échelons territoriaux (- 13,1 % pour la Seine-et-Marne, - 9,2 % pour la communauté d'agglomération et – 14,3 % à Meaux).

Enfin, la prégnance des familles allocataires monoparentales et/ou nombreuses parmi celles avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus (respectivement 21,6 % et 27,6 % contre 16,7 % et 26,0 % au niveau départemental) renforce l'émergence de la fragilité de ces familles (cf. figure 4), identifiées au travers de l'étude des données de cadrage. Cette fragilité est d'autant plus importante à Meaux puisque cette dernière présente une nouvelle fois une surreprésentation de ces profils (respectivement 26,6 % et 32,6 %).

Figure 4. Les principales données relatives à la petite enfance de Meaux et sa Ca rapportées à celles du département

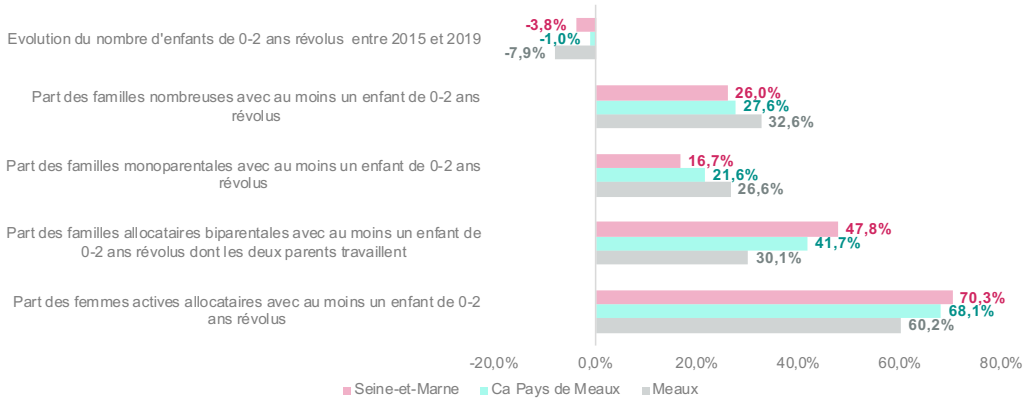

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

FICHE DIAGNOSTIC 3 : « ENFANCE – JEUNESSE »

OBJECTIF CAF :

« Accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans et soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie », ces objectifs participent de l'axe 1 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille, en tant qu'acteur de l'aide aux temps libres des enfants et des jeunes, et de l'accompagnement du public jeune.
Il s'agit de poursuivre une politique d'accessibilité et de simplification en matière d'accueil de loisirs sans hébergement (Alsh), et de soutenir la diversification de l'offre de loisirs et de vacances proposée aux enfants, notamment pour les familles les plus vulnérables dans le respect de la mixité sociale et d'affirmer ainsi l'action de la Branche famille, et par ailleurs d'encourager les initiatives des adolescents et de poursuivre le développement d'actions favorisant l'autonomie des jeunes.

Ces objectifs participent aussi au déploiement du schéma départemental des services aux familles, piloté par la Préfecture et coordonné par la caisse d'allocations familiales.
Ils sont d'ores et déjà inscrits dans le cadre des contrats enfance jeunesse.

I – DONNÉES DE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les équipements présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

Démographie - Insee	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans révolus	2 636	4 732	60 513
Evolution des 3-5 ans sur 2012-2016	-4,5%	0,6%	2,5%
Nombre d'enfants de 6 à 17 ans révolus	9 509	17 958	240 157
Evolution des 6-17 ans sur 2012-2016	6,7%	5,2%	4,4%
Nombre d'enfants de 18 à 24 ans révolus	5 020	9 275	116 444
Evolution des 18-24 ans sur 2012-2016	-4,6%	-1,0%	-2,5%
Public allocataire de la Caf	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Nombre d'enfants d'allocataires entre 3 et 17 ans révolus	11 760	21 151	266 922
Nombre des 3-5 ans révolus	**2 551**	**4 351**	**52 298**
Part des 3-5 ans révolus vivant dans une famille monoparentale	30,7%	25,1%	20,0%
Part des 3-5 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus	40,2%	30,9%	25,3%
Nombre des 6-11 ans révolus	**4 994**	**9 060**	**114 327**
Part des 6-11 ans révolus vivant dans une famille monoparentale	32,5%	27,7%	23,7%
Part des 6-11 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus	36,0%	26,1%	21,8%
Nombre des 12-15 ans révolus	**2 904**	**5 425**	**70 753**
Part des 12-15 ans révolus vivant dans une famille monoparentale	37,6%	31,9%	27,5%
Part des 12-15 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus	39,7%	28,8%	23,3%
Nombre des 16-17 ans révolus	**1 311**	**2 315**	**29 544**
Part des 16-17 ans révolus vivant dans une famille monoparentale	43,9%	37,9%	31,7%
Part des 16-17 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus	44,1%	33,3%	26,8%
Nombre d'enfants de 3 à 17 ans bénéficiaires d'Aeeh	**414**	**751**	**9 214**

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et décembre 2019 ; Insee, BCE2014 et BCE2018, recensement de la population 01/01/2012 et 01/01/2016.

II- ÉLÉMENTS D'ANALYSE RELATIFS À CES DONNÉES

Selon les données Insee, sur la période 2012/2016, la part des enfants de 3 à 5 ans révolus reste quasi-stable sur l'intercommunalité, alors qu'elle augmente de + 2,5 % sur l'ensemble du département et diminue de – 4,5 % à Meaux. En parallèle, celle des enfants de 6 à 17 ans révolus augmente sur les trois niveaux géographiques, et celle des jeunes de 18-24 ans diminue sur ces trois mêmes niveaux ; cependant, la baisse enregistrée sur le territoire de Meaux reste plus significative, avec – 4,6 %.

Figure 5. Les enfants vivant dans une famille monoparentale ou à bas revenus en fonction de leur âge

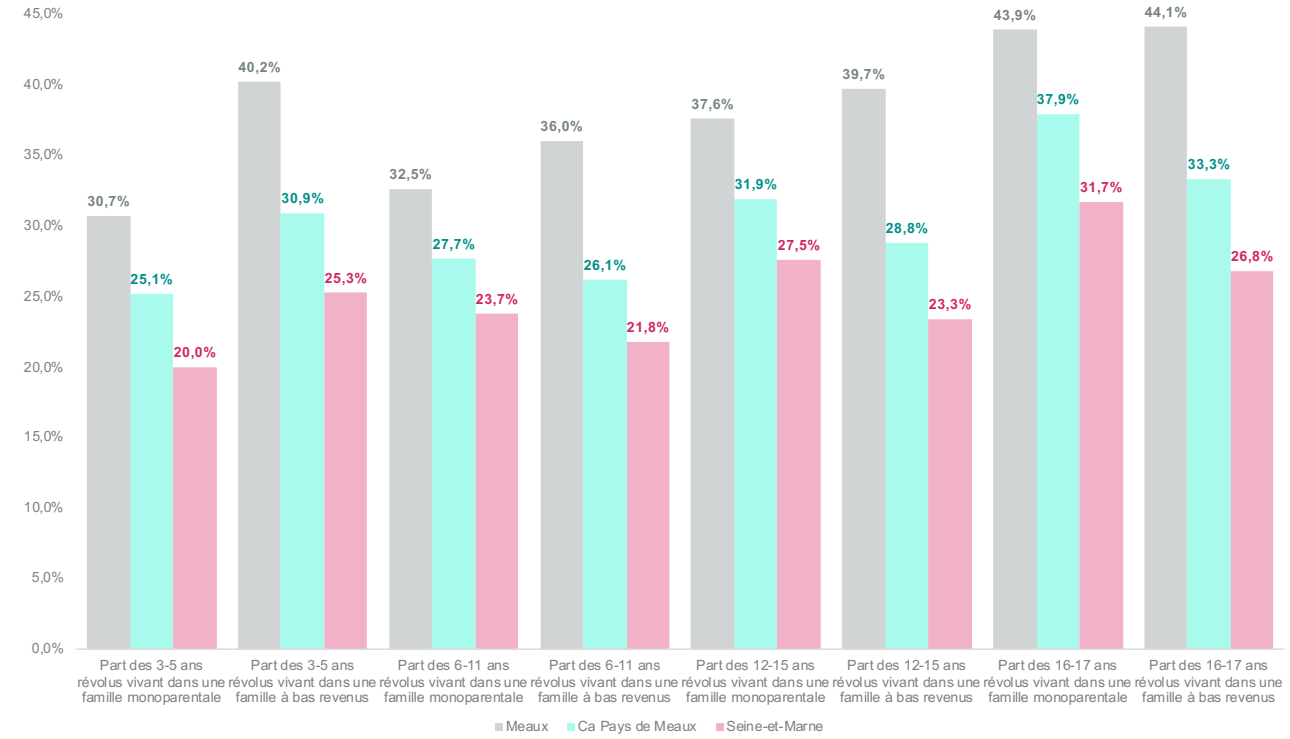

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

Les données allocataires de 2019 mettent en exergue les enfants vivant dans une famille monoparentale ou à bas revenus (cf. figure 5). En effet, la répartition des enfants par tranche d'âge conforte la surreprésentation de ces profils familiaux sur le Pays de Meaux par rapport au département. Concernant les familles à bas revenus, cet écart s'accentue encore plus. Force est de constater que Meaux se distingue une nouvelle fois par des marqueurs de vulnérabilité. Ainsi, à titre d'exemple, les parts des enfants de 3 à 5 ans révolus, vivant dans une famille monoparentale sont de 20,0 % en Seine-et-Marne, 25,1 % sur la communauté d'agglomération (+ 5,2 points) et 30,7 % à Meaux (+ 10,7 points) et celles des enfants vivant dans une famille à bas revenus sont respectivement de 25,3 %, 30,9 % (+ 5,6 points) et 40,2 % (+ 14,9 points).

Ces constats confortent, une fois de plus, les conclusions des données de cadrage relatives aux familles monoparentales et aux familles allocataires à bas revenus, mettant en exergue leur fragilité socio-économique, d'autant que ces familles sont particulièrement représentées sur les territoires intercommunal et communal.

FICHE DIAGNOSTIC 4 : « PARENTALITÉ »

OBJECTIFS CAF :

« Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants », ces objectifs participent de l'axe 1 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille, afin de prévenir les risques pouvant peser sur les relations intrafamiliales.

Il s'agit notamment de favoriser la qualité des liens parents-enfants aux moments clés de la vie familiale.
Cet objectif est aussi inclus dans le schéma départemental des services aux familles, piloté par la Préfecture et animé par la caisse d'allocations familiales.

I – DONNÉES DE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les équipements et services présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

Démographie - Insee	Meaux	Ca Pays de Meaux	Seine-et-Marne
Nombre de familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans	**7 873**	**15 196**	**199 836**
Evolution du nombre de familles avec un enfant mineur entre 2012 et 2016	-0,3%	2,6%	2,1%
Public allocataire de la Caf	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Nombre de familles allocataires en 2019	**7 393**	**13 370**	**166 668**
Evolution du nombre de familles allocataires entre 2015 et 2019	1,7%	4,6%	2,9%
Part des familles allocataires à bas revenus	45,7%	34,2%	27,9%
Nombre de familles allocataires monoparentales	**2 946**	**4 517**	**48 066**
Part des familles allocataires monoparentales	39,8%	33,8%	28,8%
Part des familles allocataires monoparentales à bas revenus	56,0%	50,6%	45,4%
Nombre de familles nombreuses allocataires	**2 263**	**3 614**	**43 034**
Part des familles nombreuses	30,6%	27,0%	25,8%
Part des familles nombreuses à bas revenus	43,5%	34,7%	29,2%
Nombre de séparations avec enfants à charge parmi les familles allocataires	**180**	**330**	**3 542**
Taux de séparation parmi les familles allocataires	2,7%	2,7%	2,4%
Nombre de bénéficiaires de l'Asfr	106	144	1 675
Part des familles monoparentales bénéficiant de l'Asfr	3,6 %	3,2 %	3,5 %
Nombre de décès en 2019	**20**	**31**	**329**
Enfants	8	12	93
Parents	12	19	236
Ratio de décès parmi les familles allocataires	0,3%	0,3%	0,2%

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et décembre 2019 ; Insee, BCE2014 et BCE2018, recensement de la population 01/01/2012 et 01/01/2016.

II- ÉLÉMENTS D'ANALYSE RELATIFS À CES DONNÉES

En référence aux données de cadrage, en 2019, le taux de couverture allocataires est nettement supérieur sur la Ca (58,3 % contre 53,1 % au niveau départemental) et encore plus à Meaux (64,4 %). Cependant, s'agissant de la part d'allocataires avec enfant(s), cette tendance s'inverse. En revanche, le nombre global de familles (données Insee) sur l'intercommunalité présente une augmentation (+ 2,6 %) du même ordre qu'en Seine-et-Marne (+ 2,1 %). Seule la ville de Meaux se distingue avec – 0,3 %.

Par ailleurs, comme constaté précédemment, les familles allocataires monoparentales sont surreprésentées sur le territoire intercommunal, représentant plus d'un tiers des familles allocataires (33,8 %) alors que ce profil de familles ne représente que 28 % de l'ensemble des familles de ce territoire, en référence aux données de cadrage Insee.
De même, les familles allocataires monoparentales ou nombreuses à bas revenus, sont surreprésentées (respectivement + 5,2 points et + 5,5 points) à

Figure 6. Part des familles monoparentales et nombreuses avec la notion de bas revenus

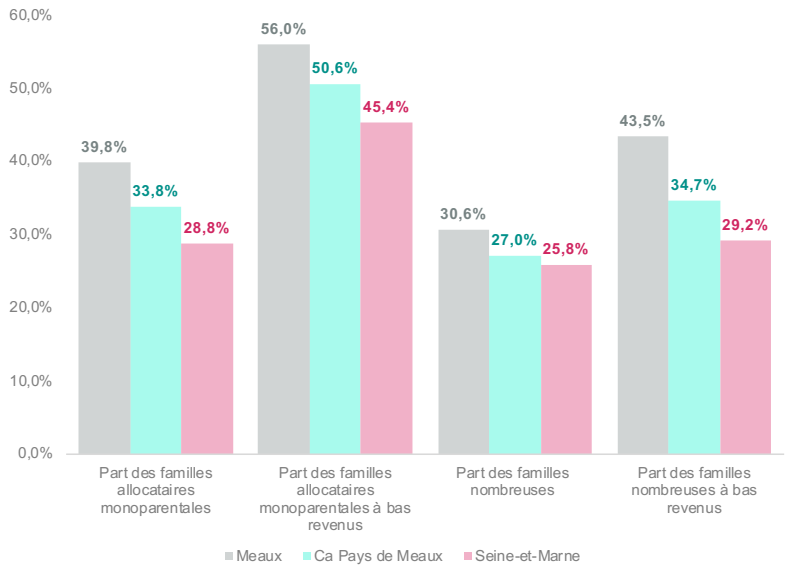

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

l'échelle intercommunale par rapport au niveau départemental (cf. figure 6). Or, la fragilité économique de ces familles peut potentiellement renforcer une problématique parentale.

Ces données confortent les conclusions précédentes quant à la fragilité socio-économique de ces profils de familles sur l'intercommunalité. Une nouvelle fois, la surreprésentation de ces familles monoparentales et nombreuses à bas revenus est encore plus importante à Meaux avec respectivement + 10,6 points et + 14,2 points comparativement à l'ensemble de la Seine-et-Marne.

FICHE DIAGNOSTIC 5 : « LOGEMENT »

OBJECTIF CAF :

« Soutenir les politiques du logement et participer à leur réforme », ces objectifs participent de l'axe 1 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille, en tant qu'acteur central des politiques du logement.

Il s'agit ainsi de mettre en œuvre les réformes des aides au logement, notamment au titre de l'accompagnement des allocataires et aussi de poursuivre les actions en faveur de l'inclusion sociale en matière de prévention des expulsions locatives et de lutte contre la non-décence.

I – DONNÉES DE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les équipements présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

Démographie - Insee	Meaux	Ca Pays de Meaux	Seine-et-Marne
Nombre total de logements	**23 957**	**43 509**	**604 627**
Part de logements vacants	7,9%	6,8%	6,5%
Nombre de résidences principales	21 847	40 013	546 481
Part des résidences principales avec un statut propriétaire	38,0%	54,9%	62,1%
Part des résidences principales avec un statut de locataire dans le parc privé	24,8%	19,8%	17,5%
Part des résidences principales avec un statut de locataire dans le parc social	33,2%	21,7%	16,2%
Socio-économique - Caf	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Part des allocataires ayant un taux d'effort supérieur à 30 %	17,0%	18,9%	21,5%
Nombre d'impayés de loyers parmi les bénéficiaires d'aides au logement	458	541	5 371
Part d'impayés parmi les bénéficiaires d'une aide au logement	6,5%	5,9%	5,6%
Public allocataire de la Caf	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Nombre d'allocataires bénéficiaires d'une aide au logement	**6 996**	**9 229**	**95 086**
Part des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement	49,9%	41,1%	35,8%
dont bénéficiant d'Apl	71,2%	67,8%	61,1%
dont bénéficiant d'Alf	14,2%	16,8%	19,7%
dont bénéficiant d'Als	14,6%	15,3%	19,2%

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et décembre 2019 ; Insee, BCE2014 et BCE2018, recensement de la population 01/01/2012 et 01/01/2016.

II- ÉLÉMENTS D'ANALYSE RELATIFS À CES DONNÉES

L'observation du parc locatif de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux montre que la part des résidences principales dans le parc social est plus importante de + 5,4 points rapporté au niveau départemental, soit 21,7 % contre 16,2 % (cf. figure 7). *Á contrario*, le statut de propriétaire est moindre (54,9 % contre 62,1 % au niveau de la Seine-et-Marne). Les données de la ville de Meaux, relatives à ces deux statuts de résidence, sont encore plus extrêmes, en effet sur le territoire communal : 33,2 % des résidences principales ont un statut de locataire dans le parc social (soit 2 fois plus qu'au niveau départemental) et 38,0 % de propriétaire (soit `- 24,1 points rapporté à l'ensemble de la Seine-et-Marne).

Avec un écart de + 5,4 points, le nombre des bénéficiaires d'une aide au logement est surreprésenté sur la communauté d'agglomération (41,1 %) par rapport au département (35,8 %)- (cf. figure 8). A Meaux, ce chiffre atteint 49,9 % des allocataires.

La part des allocataires ayant un taux d'effort (42) supérieur à 30 %, est inférieure de près de - 3 points sur le territoire du Pays de Meaux (18,9 %) et de – 4,5 points à Meaux (17,0 %), comparativement au territoire de la Seine-et-Marne (21,5 %). En effet, la qualité du statut de locataire dans le parc social influence ce paramètre.

(41) Apl : aide personnalisée au logement
Alf : allocation de logement familiale
Als : allocation de logement sociale
(42) Le taux d'effort est le rapport entre la dépense en logement et le revenu des allocataires.

Figure 7. Occupation des résidences principales à Meaux, sur la Ca et en Seine-et-Marne

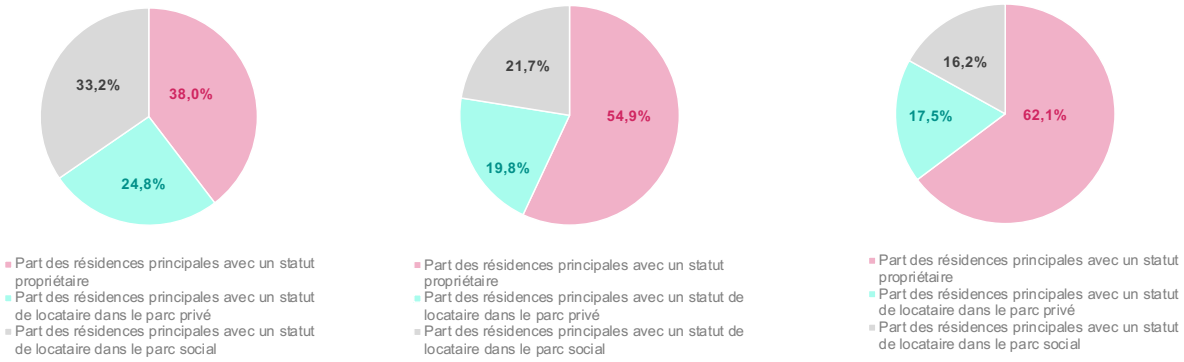

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

L'étude des impayés de loyers parmi les bénéficiaires d'une aide au logement fait apparaître un taux très légèrement supérieur sur la communauté d'agglomération et à Meaux comparativement à l'échelon départemental. Ainsi, avec une part plus importante de familles à bas revenus habitant le Pays de Meaux, les constats *supra* confirment la fragilité financière des allocataires accentuée par les charges afférentes au logement, même si la part des allocataires ayant un taux d'effort supérieur à 30 % reste inférieure à celle du département.

Figure 8. Les bénéficiaires d'une aide au logement

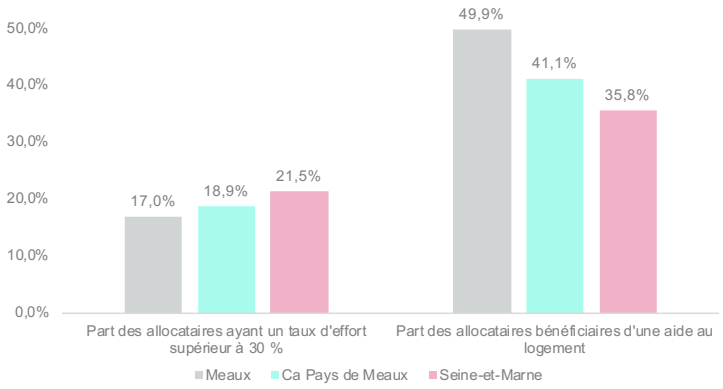

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

FICHE DIAGNOSTIC 6 : « INSERTION/ ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET ACCÈS AUX DROITS »

OBJECTIF CAF :

« Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale dans les territoires prioritaires et développer l'accès aux droits », ces objectifs participent des axes 1 et 2 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille.
Il s'agit notamment de créer les conditions favorables à l'insertion, de cibler les interventions de travail social sur les familles vulnérables, de concourir à la cohésion des territoires les plus fragiles en y soutenant les dispositifs d'animation de la vie sociale et de développer les partenariats permettant de simplifier l'accès aux droits.
A ce titre, la Caf s'est engagée dans la définition d'un schéma directeur de l'animation de la vie sociale, d'un plan d'accueil des allocataires et a contribué au plan départemental de l'insertion.

I – DONNÉES DE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les équipements présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

Socio-économique - Insee	Meaux	Ca Pays de Meaux	Seine-et-Marne
Taux d'activité des 15-24 ans	**42,5%**	**42,4%**	**42,1%**
Dont actifs ayant un emploi	67,9%	71,5%	73,8%
Taux de chômage des 15-24 ans	32,1%	28,5%	26,2%
Taux d'activité des 25-64 ans	**82,7%**	**84,0%**	**84,7%**
Dont actifs ayant un emploi	86,2%	89,2%	90,1%
Taux de chômage des 25-64 ans	13,8%	10,8%	9,9%
Part des cadres	7,6%	9,2%	11,9%
Part des professions intermédiaires	16,4%	19,2%	19,8%
Part des employés	22,4%	21,9%	20,3%
Part des ouvriers	13,8%	12,6%	11,9%
Part des artisans et commerçants	2,1%	2,5%	3,5%
Part des retraités	4,3%	5,0%	5,7%
Autres personnes sans activité professionnelle	21,4%	19,4%	17,7%
Public allocataire de la Caf	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Bénéficiaires du Rsa	**2 394**	**3 056**	**29 766**
Nombre de personnes couvertes par le Rsa	5 153	6 539	61 031
Bénéficiaires du Rsa majoré	412	549	4 245
Part des familles bénéficiaires du Rsa	21,4%	15,4%	10,7%
Bénéficiaires de la prime d'activité	**4 959**	**7 349**	**80 886**
Nombre de personnes couvertes par la prime d'activité	10 566	15 220	165 648
Bénéficiaires de la prime d'activité majorée	342	533	5 137
Part des familles bénéficiaires de la prime d'activité	30,1%	24,2%	20,9%
"Part des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus	**27,7%**	**22,8%**	**19,1%**
Part des allocataires avec enfant(s) à charge dépendants des prestations à 50 % ou plus	65,7%	56,8%	50,4%
Jeunes de 16-17 ans révolus sans activité	**111**	**153**	**1 288**
Part d'inactifs chez les jeunes de 16-17 ans révolus	8,5%	6,6%	4,4%
Zone d'influence : nombre d'allocataires pour un centre social	**3 503**	**4 488**	**5 778**

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et décembre 2019 ; Insee, BCE2014 et BCE2018, recensement de la population 01/01/2012 et 01/01/2016.

II- ÉLÉMENTS D'ANALYSE RELATIFS À CES DONNÉES

Que ce soit la population intercommunale des jeunes de 15 à 24 ans révolus ou celle des 25 à 64 ans, ces deux catégories présentent un taux de chômage supérieur à celui du département (respectivement 28,5 % et 10,8 % contre 26,2 % et 9,9 %). Ces données sont encore plus significatives sur le territoire communal de Meaux (32,1 % et 13,8 %). La représentation des catégories socioprofessionnelles (43) apporte un éclairage complémentaire. En effet, les cadres et les professions intermédiaires sont sous-représentés sur la communauté d'agglomération, d'autant plus à Meaux comparée à celle de la Seine-et-Marne. *Á contrario*, les catégories des ouvriers et des employés mais également des personnes sans activité professionnelle sont surreprésentées comparativement au niveau départemental.
Ces données de surreprésentation socioprofessionnelle, représentatives d'une vulnérabilité socio-économique de la population des territoires étudiés, sont corroborées par les parts de familles de la communauté d'agglomération, bénéficiaires du revenu de solidarité active et de la prime d'activité, respectivement supérieures de + 4,7 points et de + 3,3 points par rapport au niveau départemental. Ce constat est une nouvelle fois amplifié à Meaux.

La couverture du territoire intercommunal, en termes d'équipement d'animation de la vie sociale, lieu de vie sociale de proximité facilitant l'accès aux droits, le soutien à la parentalité ou encore la vie citoyenne et l'insertion, est meilleure qu'au niveau de l'ensemble de la Seine-et-Marne, avec un équipement pour 4 488 allocataires, contre un pour 5 778 au niveau départemental (annexe 1).

En référence à l'annexe 3, Meaux compte un quartier prioritaire de la politique de la ville (44) « Beauval Dunant » sur les 24 définis sur le département de Seine-et-Marne. Ce quartier concentre une part légèrement plus importante d'allocataires percevant un minimum social ou la prime d'activité (45) rapportée à l'ensemble des allocataires de la commune.

En conclusion, l'étude de ces données quantitatives renforce l'hypothèse d'une fragilité de la situation économique et professionnelle des allocataires de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux et particulièrement ceux de la ville de Meaux. Le taux de chômage y est significatif mais surtout l'identification d'une part plus importante de bénéficiaires du revenu de solidarité active ainsi que de la prime d'activité, croisée avec un taux important de familles monoparentales, accentue ce constat. ■

Delphine Guérin
Ctrad - Caf en Île-de-France

(43) Selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles sont distingués : les cadres, les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers, les artisans et commerçants, les retraités et les personnes sans activité professionnelle, hors retraités.
(44) Ces nouveaux quartiers sont inscrits dans la Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.
(45) Données Caf 2016

ANNEXE 1 – ÉQUIPEMENTS FINANCÉS PAR LA CAF

Petite enfance	Meaux	Ca Pays de Meaux	Seine-et-Marne
Crèches collectives	3	3	42
places en crèches collectives	120	120	1 565
Crèches familiales	2	2	18
assistantes maternelles en crèches familiales	20	20	337
places en crèches familiales	95	95	1 315
Crèches parentales	-	-	2
places en crèches parentales	-	-	36
Haltes garderies	1	2	28
places en haltes garderies	20	32	524
Micro-crèches	-	1	12
places en micro-crèches	-	10	120
Multi-accueils	6	8	116
assistantes maternelles en multi-accueils	-	31	264
places en multi-accueils	323	440	4 842
Relais assistantes maternelles	3	8	73
assistantes maternelles en relais assistantes mater-	883	1 512	5 439
Enfance-Jeunesse	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Extrascolaires	1	15	190
Foyers Jeunes Travailleurs	1	1	10
Périscolaire	1	9	171
Parentalité	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Centre social animation collective	-	-	-
Contrat local d'accompagnement	4	4	45
Lieu d'accueil enfants/parents	1	3	31
Médiation familiale	1	1	5
Insertion-Accès-Animation	**Meaux**	**Ca Pays de Meaux**	**Seine-et-Marne**
Animation locale	-	-	24
Centre social	4	5	46

Sources Caf- Sias Afc 2018

ANNEXE 2 – POIDS FINANCIER DE LA CAF

Au titre des allocataires (Hors aides sociales)

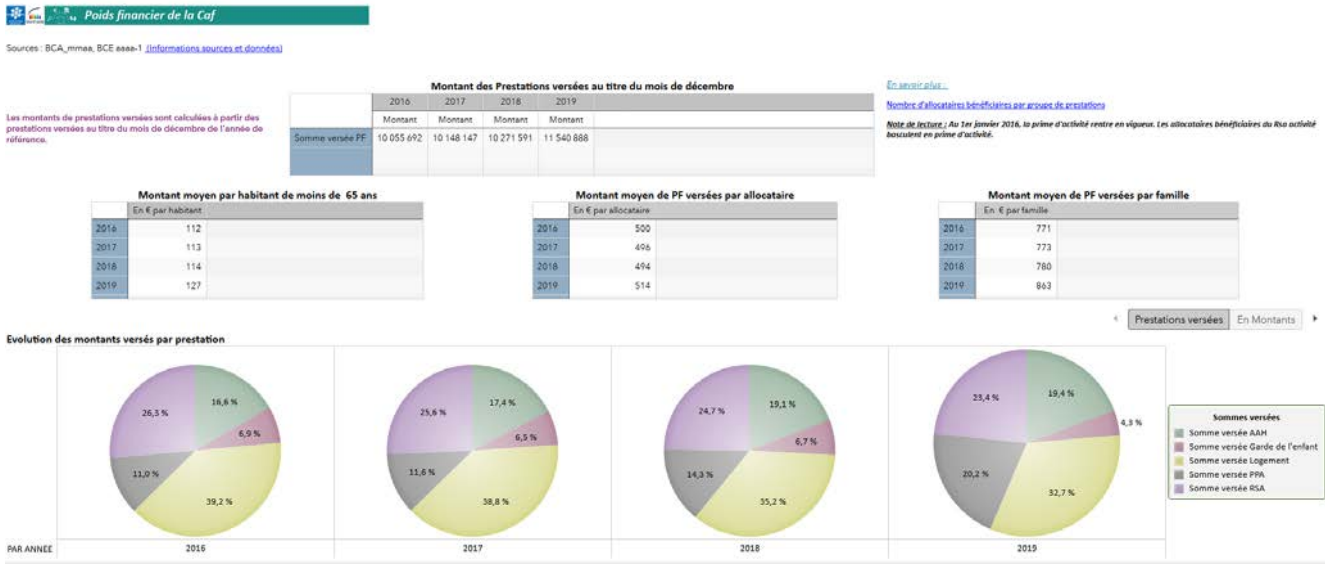

Poids financier de la Caf

Sources : BCA_mmaa, BCE aaaa-1 (Informations sources et données)

Les montants de prestations versées sont calculées à partir des prestations versées au titre du mois de décembre de l'année de référence.

Montant des Prestations versées au titre du mois de décembre

	2016	2017	2018	2019
	Montant	Montant	Montant	Montant
Somme versée PF	10 055 692	10 148 147	10 271 591	11 540 888

En savoir plus :

Nombre d'allocataires bénéficiaires par groupe de prestations

Note de lecture : Au 1er janvier 2016, la prime d'activité rentre en vigueur. Les allocataires bénéficiaires du Rsa activité basculent en prime d'activité.

Montant moyen par habitant de moins de 65 ans

	En € par habitant
2016	112
2017	113
2018	114
2019	127

Montant moyen de PF versées par allocataire

	En € par allocataire
2016	500
2017	496
2018	494
2019	514

Montant moyen de PF versées par famille

	En € par famille
2016	771
2017	773
2018	780
2019	863

Prestations versées | En Montants

Evolution des montants versés par prestation

Au titre des partenaires, exclusivement les prestations de service ordinaires

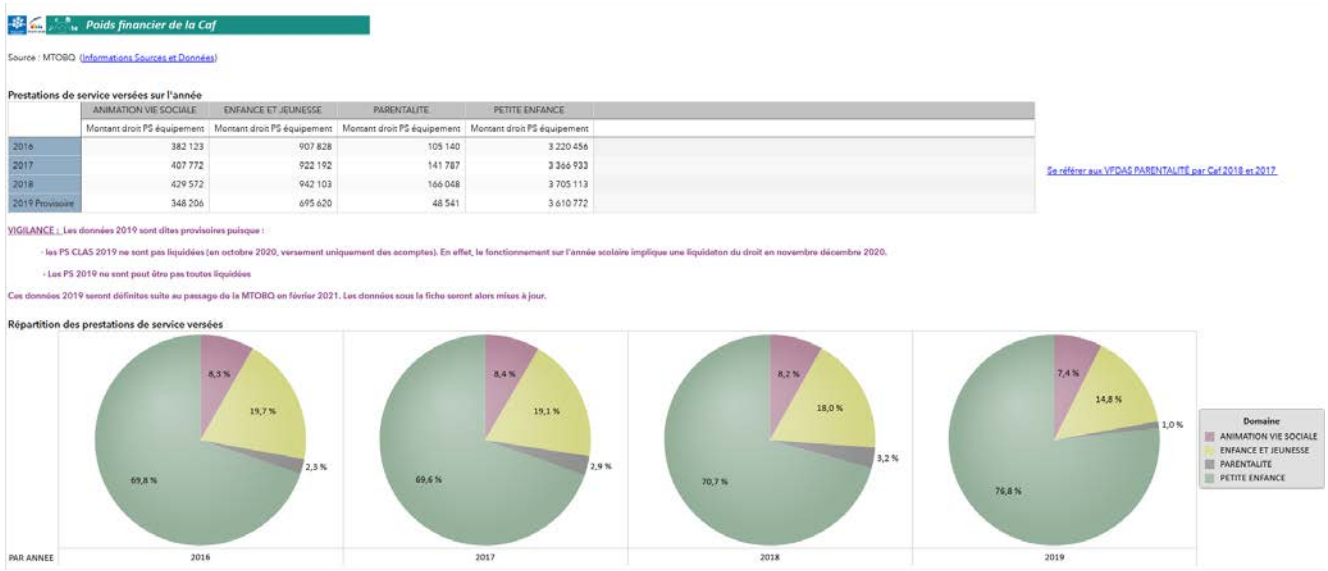

Poids financier de la Caf

Source : MTOBQ (Informations Sources et Données)

Prestations de service versées sur l'année

	ANIMATION VIE SOCIALE	ENFANCE ET JEUNESSE	PARENTALITE	PETITE ENFANCE
	Montant droit PS équipement	Montant droit PS équipement	Montant droit PS équipement	Montant droit PS équipement
2016	382 123	907 828	105 140	3 220 456
2017	407 772	922 192	141 787	3 366 933
2018	429 572	942 103	166 048	3 705 113
2019 Provisoire	348 206	695 620	48 541	3 610 772

Se référer aux VFDAS PARENTALITÉ par Caf 2018 et 2017

VIGILANCE : Les données 2019 sont dites provisoires puisque :

- les PS CLAS 2019 ne sont pas liquidées (en octobre 2020, versement uniquement des acomptes). En effet, le fonctionnement sur l'année scolaire implique une liquidaton du droit en novembre décembre 2020.
- Les PS 2019 ne sont peut être pas toutes liquidées

Ces données 2019 seront définitives suite au passage de la MTOBQ en février 2021. Les données sous la fiche seront alors mises à jour.

Répartition des prestations de service versées

QP077013

BEAUVAL DUNANT

COMMUNE : MEAUX

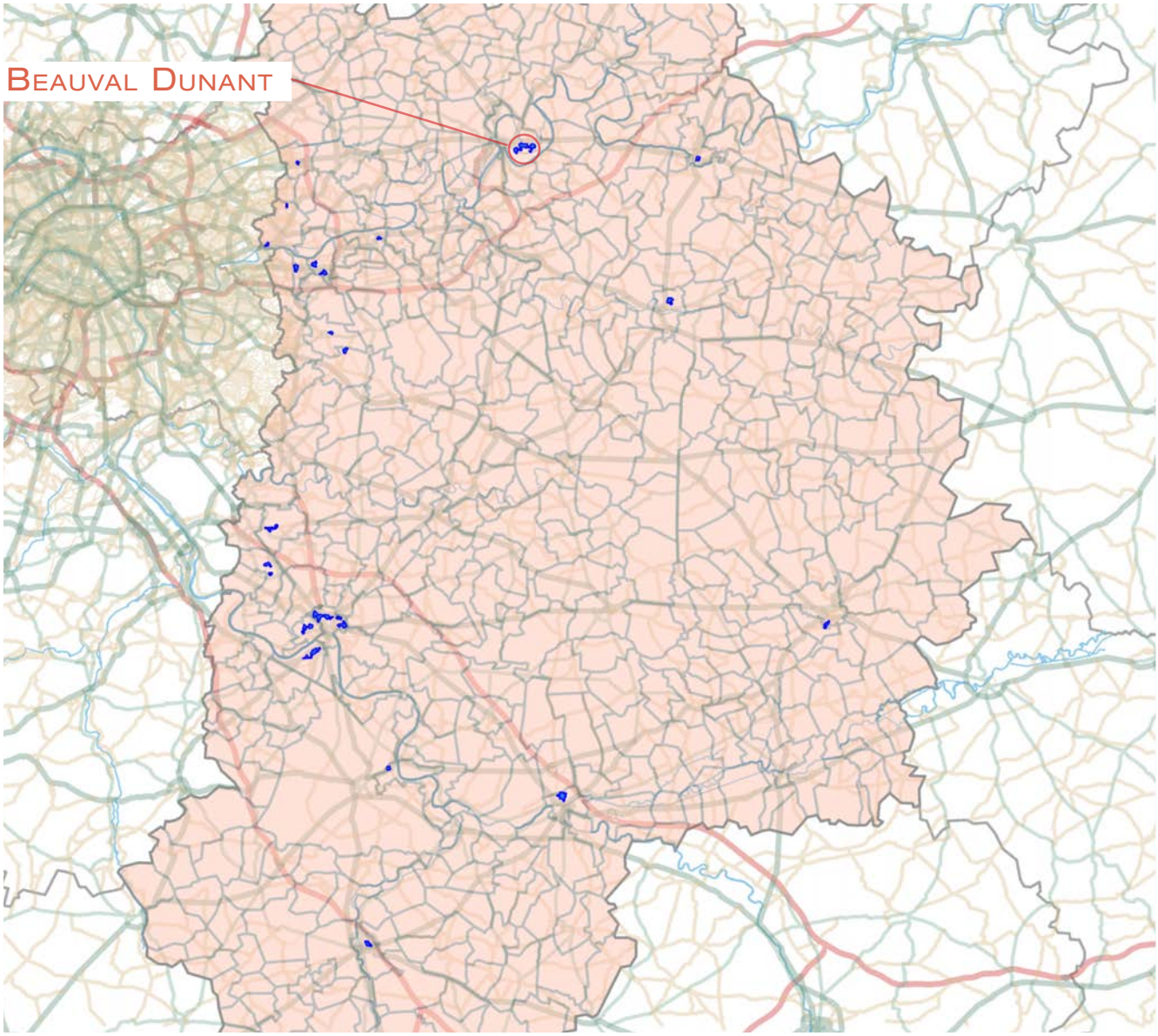

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

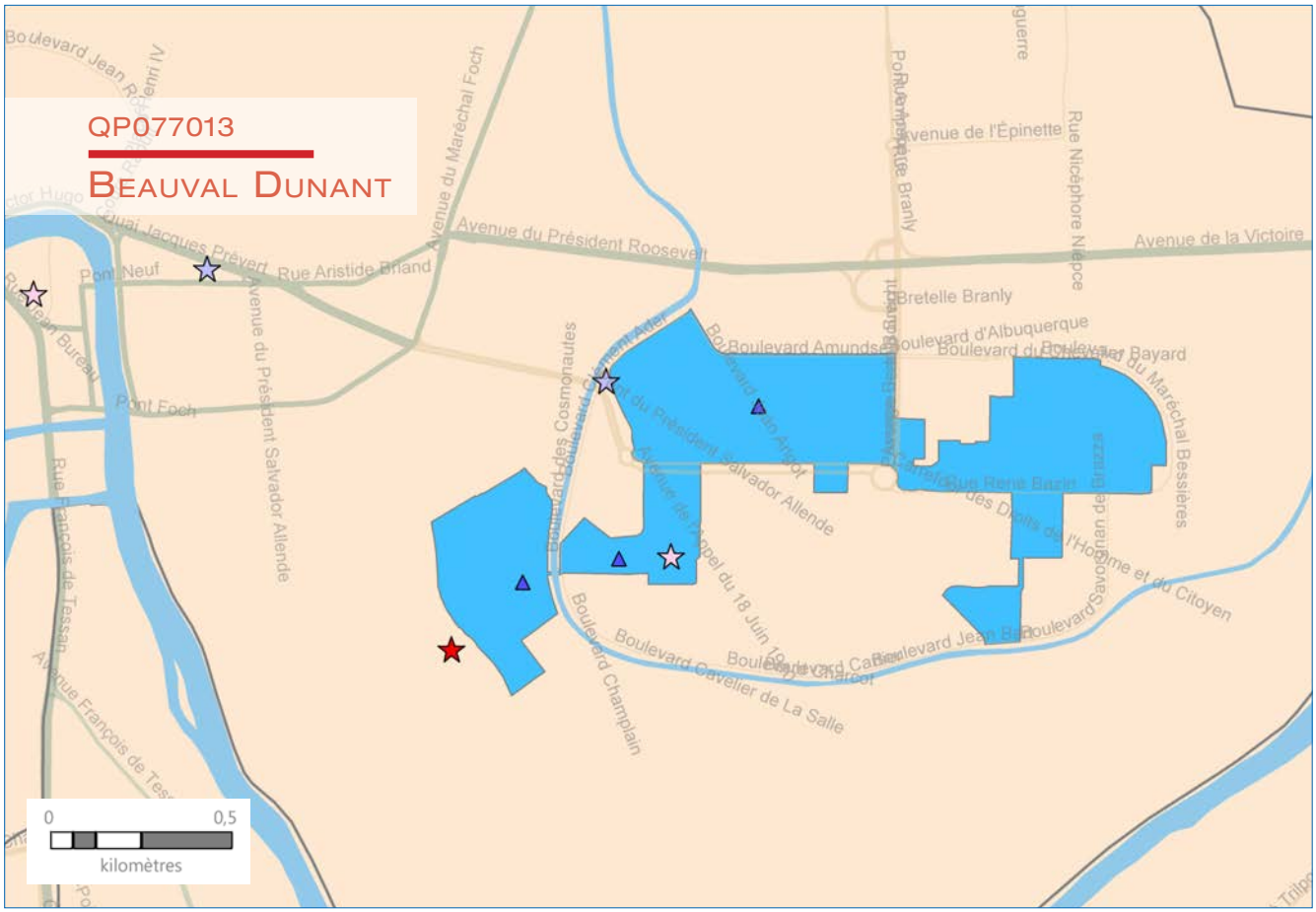

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- Halte garderie
- Multi accueil
- Micro crèche
- Crèche parentale
- Crèche familiale
- Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- Relai assistante maternelle
- Foyer jeune travailleur
- Centre social
- Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP077013	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**14 683**	**53 526**	**1 377 846**
Allocataires	**3 689**	**12 732**	**239 391**
- part de la population couverte par la caf (en%)	64,6	62,2	51,4
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,8	8,3	7,5
de 25 à 44 ans	47,2	55,2	60,8
de 45 à 59 ans	30,2	24,9	24,8
de 60 ans ou plus	18,7	11,6	6,8
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	40,7	37,7	28,3
couples sans enfant	5,9	4,9	3,3
familles monoparentales	24,6	22,3	18,7
couples avec enfant(s)	28,8	35,0	49,7
Familles allocataires :	**1 970**	**7 302**	**163 658**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,7	32,5	25,8
2 enfants	32,2	37,8	48,6
3 enfants ou plus	37,2	29,8	25,5
Enfants à charge	**4 515**	**15 495**	**341 101**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,3	17,4	15,4
de 3 à 5 ans	16,3	16,3	15,4
de 6 à 15 ans	50,8	49,6	52,7
de 16 à 17 ans	8,3	8,1	8,6
de 18 à 25 ans	9,3	8,5	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**2 597**	**7 000**	**93 109**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	88,8	60,9	49,8
location parc privé	2,6	26,5	34,3
location en collectivité	7,4	7,7	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**1 219**	**3 570**	**44 173**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,6	19,0	11,7
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	11,5	9,1	6,8
Bénéficiaires de la prime d'activité	**927**	**3 043**	**46 371**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,6	14,6	17,9
Allocataires dans le champ des revenus*	**3 191**	**11 579**	**224 589**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	43,1	35,6	22,2
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,6	8,7	5,4
de 75 et plus	31,4	26,9	16,8
- dont 100%	78,0	78,4	78,9
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,7	17,9	11,4
couples sans enfant	0,9	1,0	0,6
familles monoparentales	14,7	11,1	6,6
couples avec enfant(s)	6,8	5,6	3,6

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Beauval Dunant », situé dans la commune de Meaux, compte 3 689 allocataires (le plus nombreux comparé à tous les quartiers prioritaires du département). De plus, 27,4 % de la population communale habitent dans le quartier prioritaire. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 64,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation de la Caf, soit un taux de couverture légèrement supérieur à celui de la commune (62,2 %). Ce taux reste cependant plus faible que le taux de couverture médian des 24 quartiers prioritaires du département (73,1 %).

La population des allocataires du quartier se distingue de celle de la commune notamment par une surreprésentation des allocataires de 60 ans ou plus (18,7 % contre 11,6 %) ainsi qu'une sous-représentation des 25-44 ans (47,2 % contre 55,2 %). Quant à sa composition familiale, l'écart le plus marquant concerne les couples avec enfant(s) : 28,8 % dans le quartier contre 35,0 % dans la commune, soit 6,2 points d'écart.

Un focus sur le nombre d'enfants à charge par famille allocataire montre une différence entre les deux niveaux territoriaux examinés concernant d'une part celles ayant 2 enfants (32,2 % dans le quartier contre 37,8 % dans la commune) et d'autre part les familles nombreuses (37,2 % contre 29,8 % dans la commune). De plus, il n'y a guère d'écart sur la répartition par âge des enfants, le plus marquant concerne la tranche d'âge des moins de 3 ans : 15,3 % dans le quartier contre 17,4 % dans la commune, soit 2,1 points.

Comme le nombre d'allocataires de « Beauval Dunant » est le plus élevé parmi les quartiers prioritaires, son nombre de bénéficiaires est de fait le plus important quelles que soient les prestations examinés : 2 597 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 70,4 % des allocataires du quartier, contre 55,0 % dans la commune), 1 219 bénéficiaires de minima sociaux (33,0 %) et 927 bénéficiaires de la prime d'activité (25,1 %). Enfin, ce territoire compte 3 191 allocataires dans le champ des revenus, dont 43,1 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 35,6 % dans la commune), avec une majorité d'allocataires isolés (20,7 %). ■

Le dossier d'études des Caf en Île-de-France est une publication de la Ctrad, service d'études des Caf en Île-de-France
Directeur de la publication : Robert Ligier ■ Rédacteurs : Nadine Pontou - Delphine Guérin ■
Cartographie : Delphine Guérin ■ Conception et réalisation graphique : Myriam Breitman ■
Imprimeur : SIRI Caf de Paris ■
Numéro ISSN 2266-4076 ■ Courriel : ctrad.cafcreteil@caf.cnafmail.fr
Site : www.caf.fr/ma-caf/caf-du-val-de-marne/partenaires/etudes-et-statistiques

Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

Janvier 2021